

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

MAI, 1842.

No. 5.

## ANTIQUITÉS LITTÉRAIRES CANADIENNES.\*

(1629)

(DE LA SABERDACHE DE S. R.)

*Lettre de Louis & Thomas KERTK au Sieur de CHAMPLAIN, pour le sommer de leur remettre la ville de Québec.*

MONSIEUR,—En suite de ce que mon frère vous manda, l'année passée, que tôt ou tard il auroit Québec, n'étant secouru, il nous a chargé de vous assurer de son amitié, comme nous faisons de la nôtre ; & sachant très bien les nécessités extrêmes de toutes choses auxquelles vous êtes, que vous aiez à lui remettre le fort & l'habitation entre nos mains, vous assurant toutes sortes de courtoisies pour vous & pour les vôtres, comme d'une composition honnête & raisonnable, telle que vous sauriez désirer ; attendant votre réponse, nous demeurons,

Monsieur,—Vos très affectionnés serviteurs,

LOUIS & THOMAS KERTK.

*Du bord du Flibot, ce 19 Juillet 1629.*

*Réponse du Sieur de CHAMPLAIN à Louis & Thomas KERTK pour la Capitulation de Québec.*

MESSEURS,—La vérité est que les négligences ou contrariétés du mauvais temps, & les risques de la mer, ont empêché le secours que nous espérions en nos souffrances, & nous ont ôté le pouvoir d'empêcher votre dessein, comme avions fait l'année passée, sans vous donner lieu de faire réussir vos prétentions, qui ne seront, s'il vous plaît maintenant, qu'en effectuant les offres que vous nous faites d'une composition, laquelle on vous fera savoir en peu de temps, après nous y être résolu ; ce qu'attendant, il vous plaira ne faire approcher vos vaisseaux à la portée du canon, ni entreprendre de mettre pied à terre que tout ne soit résolu entre nous, qui sera pour demain ; ce qu'attendant, je demeurerai,

Messieurs,—Votre affectionné serviteur,

CHAMPLAIN.

Le 19 de Juillet 1629.

(\*) Après avoir lu les morceaux publiés sous le même titre, dans notre précédent numéro, on aura compris facilement qu'ils ne sont pas donnés comme des modèles de style et de beau langage, mais comme des documents curieux et intéressants des premières époques de l'histoire du Canada.

## CAPITULATION DE QUEBEC.

*Articles demandés par les Sieurs de CHAMPLAIN & DU PONT.*

Que le Sieur KERTK nous fasse voir la commission du Roi de la Grande-Bretagne, en vertu de quoi il se veut saisir de cette place ; si c'est en effet par une guerre légitime que la France ait avec l'Angleterre ; & s'il a procuration du Sieur Kertk son frère, Général de la flotte Angloise, pour traiter avec nous, il la montrera.

Il nous sera donné un vaisseau pour repasser en France tous nos compagnons & ceux qui ont été pris par le Sieur Général, allant trouver passage en France, & aussi tous les Religieux, tant les Pères Jésuites que Récollets, que deux Sauvagesses qui m'ont été données, il y a deux ans, par les Sauvages, lesquelles je pourrai emmener, sans qu'on me les puisse retenir, ni donner empêchement en quelque manière que ce soit.

Que l'on nous permettra sortir avec armes & bagages & toutes sortes d'autres commodités de meubles que chacun peut avoir, tant Religieux qu'autres, ne permettant qu'il nous soit fait aucun empêchement en quelque manière & façon que ce soit.

Que l'on nous donnera des vivres à suffisance pour nous repasser en France, en change de pelletteries, sans que par violence ou autre manière que ce soit, on empêche chacun en particulier d'emporter ce peu qui se trouvera entre les soldats et compagnons de ces lieux.

Que l'on usera envers nous de traitement le plus favorable qu'il se pourra, sans que l'on fasse aucune violence à qui que ce soit, tant aux Religieux et autres de nos compagnons, qu'à ceux qui sont en ces lieux, à ceux qui ont été pris, entre lesquels est mon beau-frère BOULLE', qui était pour commander à tous ceux de la barque partie d'ici, pour aller trouver passage pour repasser en France.

Le vaisseau où nous devons passer, nous sera remis trois jours après notre arrivée à Tadoussac entre les mains ; & d'ici nous sera donné une barque ou vaisseau pour charger nos commodités, pour aller au dit Tadoussac, prendre possession du vaisseau que le dit Sieur Kertk nous donnera pour repasser en France près de cent personnes que nous sommes, tant ceux qui ont été pris, comme ceux qui sont de présent en ces lieux.

Ce qu'étant accordé et signé d'une part & d'autre par le dit Sieur Kertk qui est à Tadoussac, Général de l'armée Angloise, & son conseil, nous mettrons le fort, l'habitation & maisons entre les mains du dit Sieur Kertk, ou autre qui aura pouvoir pour cet effet de lui.

le 19 Juillet 1629.

CHAMPLAIN & DU PONT.

*Articles Accordés aux Sieurs Champlain & du Pont.*

Pour le fait de la commission de sa Majesté de la Grande-Bretagne le Roi mon maître, je ne l'ai point ici, mais mon frère la

fera voir quand ils seront à Tadoussac. J'ai tout pouvoir de traiter avec M. de Champlain, comme je vous le ferai voir.

Pour le fait de donner un vaisseau, je ne le puis faire, mais vous pourrez assurer du passage en Angleterre, & d'Angleterre en France ; ce qui vous gardera de retomber entre les mains des Anglois, auquel danger pouviez tomber.

Et pour le fait des Sauvages, je ne les puis accorder, pour raisons que je vous ferai savoir, si j'ai l'honneur de vous voir ; pour le fait de sortir armes et bagages & pelleteries, j'accorde que ces messieurs sortiront avec leurs armes, habits et pelleteries à eux appartenans ; et pour les soldats leurs habits chacun, avec une robe de castor, sans autre chose ; et pour le fait des Pères, ils se contenteront de leurs robes et livres

Ce que nous promettons faire ratifier par mon frère Général pour la flotte pour Sa Majesté de la Grande-Bretagne.

L. KERTK.—THOMAS KERTK.

Et plus bas est écrit :—

Les susdits articles accordés avec les Sieurs de Champlain & du Pont, tant par les frères Louis & Thomas Kertk, je les accepte & ratifie & promets qu'ils seront effectués de point en point. Fait à Tadoussac, ce 19 Août, style neuf, 1629.

DAVID KERTK.

Avec paraphé.

---

## PAULIN,

### OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU.

Mes économies avaient produit, par les soins généreux de mes hôtes Bertrand, qui faisaient valoir mes épargnes entre les mains de gens probes, un capital d'environ huit mille francs. Les amans ne se déguisent rien ; Henriette regardait cette somme, jointe à celle qu'elle avait elle-même économisée, et le cadeau de nocce qu'elle attendait de son oncle, comme des moyens sûrs de nous former un établissement avantageux. La connaissance qu'elle avait de mon inclination à obliger lui faisait prendre l'alarme sur l'intérêt que je paraissais prendre au sort du malheureux capitaine. Cette alarme n'était pas sans fondement, et je dois avouer que sitôt que je fus instruit que moyennant deux mille écus, M. Wilths serait hors de tout embarras, ma résolution de les lui offrir fut irrévocablement fixée.

Celui qui se propose d'exercer une action généreuse envers un de ses semblables, éprouve des sensations si exquises, qu'elles peuvent se sentir, mais très difficilement se peindre. On s'imaginera donc aisément que je passai la nuit sans pouvoir me livrer au sommeil, et que j'attendais le jour avec la plus vive impatience.

Dès qu'il commença à poindre, je me hâtai de m'habiller et de sortir de la maison. Tout concourait à m'être favorable; c'était un dimanche, et le magasin ne s'ouvrait point; je pouvais en conséquence disposer de ma journée. La reconnaissance m'avait fait une douce habitude de rendre tous les jours où j'étais libre, ma première visite aux hôtes généreux qui m'avaient accueilli lors de mon arrivée à Dunkerque, et aux soins desquels je devais ma petite fortune. Ces bonnes gens me considéraient comme si j'eusse été leur enfant; et bien certainement ma tendresse pour eux était égale à celle du fils le plus respectueux et le plus soumis.

Le père Bertrand et son épouse furent un peu surpris de me voir d'aussi bonne heure; mais je leur dis que je leur expliquerais le sujet de ma visite matinale en déjeunant. Effectivement, dès que le déjeuner fut fini, je leur racontai ce qui était arrivé à M. Wilths en leur peignant la fâcheuse position où il était réduit, et le désir sincère que j'avais de le tirer d'embarras, en lui avançant les six mille francs dont il avait besoin.

Le père Bertrand et sa femme ouvrirent de grands yeux, et me considérèrent avec cette stupeur que l'on éprouve lorsqu'un événement extraordinaire vient nous frapper. — Vous ne me répondez rien, mes bons amis. — C'est, mon cher Paulin, que ma femme et moi ne pouvons concevoir comment tu oses risquer presque tout ce que tu possèdes. — Vous croyez donc que l'homme honnête et malheureux que je cherche à obliger, serait capable de trahir ma confiance? — Ah! mon dieu, mon cher Paulin, je ne dis pas cela, je ne connais pas ce monsieur. J'ai bien entendu parler de son affaire, je le crois un honnête homme; mais six mille francs, c'est bien fort. N'est-ce pas, ma femme, qu'en dis-tu? Parle, ce cher Paulin, nous devons lui donner de bons avis. — Ecoute, mon homme; M. Paulin veut faire une bonne action; il a un bon cœur, il est heureux, il mérite de l'être. Nous ne devons pas être la cause que ce capitaine anglais ne trouve pas les moyens de se tirer d'affaire, en empêchant Paulin de lui prêter cet argent. Mais mon avis est, avant de le faire, que nous allions tous les trois à la sainte messe; là nous prierons Dieu et la sainte bonne Vierge de nous inspirer. Tu as raison, ma femme, c'est bien parler. Allons, mon brave Paulin, marchons à l'église, et à notre retour, nous verrons ce que nous aurons à faire.

Heureux sont ceux qu'une piété pure dirige vers le sanctuaire de la religion, et qui enflammés du désir de remplir leurs devoirs, s'adressent avec confiance à l'éternel auteur de toutes choses! Chacune des actions de ma vie a toujours été précédée d'un acte religieux, pour peu qu'elle fût importante, et loin de considérer la proposition de mes hôtes sous le rapport d'une faiblesse superstitieuse, j'y acquiesçai avec joie.

Dès que la messe fut finie, je vis la confiance briller dans les

yeux des deux vénérables époux, et cette découverte me fit ressentir un plaisir d'autant plus vif, que je ne quittai l'église que plus ferme que jamais dans ma résolution d'obliger M. Wilths.

Eh ! bien, me dit maître Bertrand, quelle inspiration, mon cher Paulin ?—Excellente, et vous, maman Bertrand ?—Ma foi, mon ami, je suis de l'avis que tu prêtes, et je ne crois pas me tromper, en assurant que nous sommes tous trois du même avis.—C'est la vérité, ma femme ; maintenant Paulin prendra à la maison deux cent cinquante louis d'or, qu'il sait qu'on m'a remboursés pour lui il y a quatre jours. A propos, savez-vous où loge le capitaine ?—Non, mais M. Durant me donnera son adresse—Cela n'est pas nécessaire, puisque je la connais ; il loge au Chapeau Rouge.

Je pris les deux cent cinquante louis chez les bons Bertrand, et m'acheminai vers le Chapeau Rouge, le cœur palpitant d'une joie mêlée de crainte. Mon dieu, me disais-je intérieurement, s'il allait me refuser ? s'il allait s'offenser de mon offre ? Comment débiterai-je avec lui ? Je ne puis pas lui dire tout crûment, Monsieur, je vous salue, et sachant le besoin où vous êtes d'une somme de six mille francs, je vous l'apporte, en vous priant de l'accepter. Pourquoi pas ? Est-il besoin de se confondre en vains et inutiles discours, pour annoncer à un galant homme qu'on se propose de le servir ?

Ces réflexions me conduisirent jusqu'à l'auberge du capitaine, et je montai à la chambre qu'on m'indiqua, bien décidé à lui faire mon offre sans verbiage, et le plus laconiquement possible. Sa chambre était ouverte, et il s'y promenait à grands pas, tellement occupé, que je lui avais dit à plusieurs reprises, Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer ; Monsieur, je vous salue ; Monsieur, je viens pour avoir l'honneur de causer avec vous, qu'il n'avait pas daigné s'arrêter, ni jeter un regard sur moi. A la fin, il s'aperçut qu'il y avait quelqu'un dans sa chambre, et me demanda assez brusquement, dans son jargon, moitié anglais, moitié français, que voulez-vous ?—“ Monsieur, je viens pour avoir l'honneur. . . . Je ne vous connais pas ; retirez-vous.” Cette réception m'attéra à un tel point que je n'eus pas la force d'ouvrir la bouche. L'Anglais me considérait avec une espèce d'étonnement (en s'apercevant que je ne sortais point)—Qui, diable, m'envoie ce jeune homme ? est-ce M. Broucke qui vous charge de me demander son argent ? Allez lui dire que demain je serai son prisonnier. Mais sortez donc.

Je ne pouvais prendre sur moi ni de me retirer, ni de lui expliquer le motif de ma visite ; mais machinalement j'avais tiré de ma poche mes cinq rouleaux que je lui présentai. Il s'avança vers moi, recula ensuite quelques pas et me dit ; Expliquez-vous donc, Monsieur, que voulez-vous ? que me présentez-vous là ? Six mille francs.—Six mille francs ! et qui donc vous envoie ?—Personne, Monsieur.—Jeune homme, ceci me paraît singulier. Asseyez-vous, et donnez-moi de grâce quelques éclaircissemens :

J'obéis, en tenant toujours mes rouleaux à la main, et faisant tous mes efforts pour bannir ma puérule timidité, et l'éclaircir enfin sur ma démarche. Le capitaine gardait le silence, et m'observait avec inquiétude. Lorsque je crus avoir pris assez de courage pour entrer en explication, je me hasardai de lui dire que j'étais un des commis de féuc madame Molard, dans la maison de laquelle il s'était présenté la veille. Ce nom réveilla toute son attention ; sa physionomie s'éclaircit ; il approcha sa chaise de la mienne, en me disant qu'effectivement il me connaissait pour le jeune homme qui l'avait introduit dans le cabinet du premier commis. "Est-ce de sa part, me dit-il, que vous venez ?—Non, Monsieur ; c'est de la mienne. M. Durant m'a raconté l'évènement qui vous arrive ; je n'ai pu entendre ce récit sans éprouver une peine réelle ; deux mille écus peuvent vous tirer de l'embarras où vous êtes ; je suis assez heureux pour les posséder ; les voici, daignez les accepter, vous me rendrez le plus heureux des hommes."

Le capitaine Willis changea plusieurs fois de couleur, et se levant avec précipitation de sa chaise, il fit quelques tours dans la chambre en parlant anglais. Un peu plus calme, il vint se rasseoir, me prit la main que j'avais de libre, et me fixant avec des yeux attendris, d'où s'échappaient de grosses larmes qui roulaient sur ses joues, il me dit : "Brave jeune homme, vous voulez me prêter cet argent ?—Oui, Monsieur, c'est mon intention ; me refuser serait m'affliger extrêmement.—Vous auriez assez de confiance en moi, Monsieur, pour me prêter cette somme ?—Oui.—Mais vous pouvez en avoir besoin.—Le besoin le plus pressant pour mon cœur est celui de vous être utile.—Excellent jeune homme, qui êtes-vous ?—Un orphelin qui eut le malheur de perdre ses parens dans l'âge le plus tendre, qui trouva un asile dans la maison d'un homme vertueux qui lui prodigua ses soins.—Vous fûtes obligé, ah ! vous êtes digne de l'être."

Alors je lui racontai avec simplicité et naïveté, les évènements de ma vie ; il en parut touché, et me dit avec l'accent de la plus vive reconnaissance : "J'accepte votre argent, jeune homme, je me flate que vous n'aurez point à vous repentir de la confiance dont vous m'honorez."—Je suis convaincu, Monsieur, que j'oblige un galant homme.—Oh ! oui, vous pouvez croire que je suis tel ; je vais vous faire mon billet.—Votre billet, Monsieur, il est parfaitement inutile.—Comment ? Vous voudriez que j'acceptasse votre argent sans vous donner une garantie ? Cette garantie est votre loyauté, et lorsque la confiance et le vil désir de vous être utile m'amènent auprès de vous, le titre que vous m'offrez est absolument inutile. Jeune homme, vous êtes envers moi un ange protecteur. Non, jamais je n'oublierai votre procédé, et en acceptant le fruit de vos épargnes, j'ose encore vous prier d'y joindre une nouvelle marque de bonté.—Parlez, Monsieur.—C'est de me faire le plaisir d'aller

vous-même chez cet impitoyable M. Broucke, lui remettre cet argent, et lui reprendre cette fatale lettre de change qui m'a causé tant de peine. Ce service est digne de la générosité de votre cœur.—J'y cours, Monsieur.”

*A continuer.*

---

## L'OTTAWA ET SES AFFLUENS.

L'OTTAWA (la rivière des Outaouais, ou la Grande Rivière) est le plus considérable des affluens du fleuve St. Laurent. Cette grande rivière sort du lac Témiscamingue, regardé comme sa source, et après un cours de près de deux cents lieues, forme l'élargissement appelé le lac des deux Montagnes. Elle est ensuite partagée par des îles en plusieurs branches plus ou moins larges, mais dont la moindre est encore une rivière considérable. La principale de ces branches coule entre la grande terre du comté de Vaudreuil et l'île Perrot, et se joint au St. Laurent, à l'endroit nommé la pointe des Cascades, où ses eaux noirâtres, ou rougeâtres, font contraste avec les eaux bleues, ou plutôt verdâtres de ce fleuve. La seconde branche passe entre l'île de Montréal et l'île Perrot, et forme avec la première et le St. Laurent, le beau lac St. Louis, qui n'a pas moins de huit lieues de long sur deux, ou plus, de largeur. Une troisième branche passe entre l'île de Montréal et l'île Bizard : dans l'enfoncement du lac des deux Montagnes, entre la grande terre du comté de ce nom et l'île Bizard, une quatrième branche passe entre cette île et l'île Jésus, et se joint à la dernière mentionnée pour former la rivière des Prairies, qui coule entre l'île Jésus et l'île de Montréal : enfin, une cinquième et dernière branche court, sous le nom de rivière St. Jean ou Jésus, entre l'île Jésus et la grande terre de partie du comté des deux Montagnes, de celui de Terrebonne et de partie de celui de Leinster, se joint à la rivière des Prairies, au bout de l'île Jésus, et cette dernière, après avoir reçu la jolie rivière de L'Assomption, entre dans le St. Laurent, au bout de l'île de Montréal. (1)

L'île Perrot, l'île Bizard, l'île Jésus et plus de la moitié, ou plutôt la totalité de l'île de Montréal, sont baignées par les eaux de la rivière des Outaouais ; car il est à remarquer que les eaux de cette rivière coulent avec celles du St. Laurent, sans s'y mêler sensible-

---

(1) Les sept bouches du Nil, si célèbres dans l'histoire ancienne ; celles du Pé, du Danube, du Gange, du Mississipi, de l'Orenoque, &c. ne sont pas aussi curieuses à voir sur une carte géographique que les différentes branches de l'Ottawa, courant entre la terre-ferme et les îles que nous venons de mentionner ; et ces différentes branches ne sont peut-être nulle part désignées et tracées d'une manière aussi exacte et aussi nette que sur la carte de l'île de Montréal et de ses environs, rédigée et publiée, il y a quelques années, par notre savant compatriote, André JONIN, Ecuyer, Notaire ; de Sté. Geneviève.

ment, jusqu'au lac St. Pierre et au-delà : en deçà des premières fles de ce lac, entre Sorel et Berthier, la ligne de démarcation est aussi bien tracée; la différence de couleur aussi apparente, qu'entre le rivage de Montréal et celui de Laprairie et Longueil ; de sorte que quoique sur les bords du fleuve St. Laurent, les habitans de Montréal et des paroisses de la Longue-Pointe, la Pointe aux Trembles, Repentigny, St. Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie et Berthier, boivent de l'eau de la rivière des Outaouais.

Cette rivière servait de limites entre le Haut et le Bas-Canada, depuis l'extrémité nord-ouest du comté de Vaudreuil jusqu'au lac Témiscamingue, le territoire situé sur la rive droite étant du Haut-Canada, et celui qui est à sa gauche, en descendant, du Bas-Canada. C'était ordinairement par cette rivière que montaient et descendaient, dans des canots d'écorce de bouleau, les voyageurs canadiens au service de la compagnie du Nord-Ouest ; ce fut aussi par cette rivière que la petite armée de M. DE LIÈGEY se rendit de Montréal dans le pays des Outagamis. Depuis quelques années, la navigation par cette rivière a été beaucoup augmentée par la construction du canal du Rideau, et améliorée par celle du canal de Grenville ; et depuis la découverte des sources minérales de Caledonia, la partie inférieure au moins est beaucoup plus fréquentée et par beaucoup plus de personnes marquantes qu'elle ne l'était ci-devant.

Au contraire des rives de Saguenay, du St. Maurice, et même du Richelieu, celles de l'Ottawa sont basses, marécageuses, en plusieurs endroits de la partie inférieure, et inondées le printems et l'automne ; mais le terrain s'élève graduellement en allant en profondeur, surtout du côté du nord.

Pour ne parler que de la rive gauche, ou ci-devant bas-canadienne, et ne commencer qu'au-dessus du lac des deux Montagnes, on trouve d'abord la Seigneurie d'Argenteuil, déjà bien établie, puis le *township* de Chatham, celui de Grenville, la Seigneurie de la Petite Nation, qui n'a pas moins de cinq lieues de front sur autant de profondeur ; puis à la suite, en remontant, les *townships* de Lochaber, Buckingham, Templeton, Hull, Cardley, Onslow, Bristol, Clarendon, Litchfield et le village d'Aylmer.

Il y a dans le *township* de Grenville, des carrières d'un beau marbre, dont feu M. L. M. CHARLEBOIS, qui en était propriétaire, avait commencé l'exploitation.

L'Ottawa reçoit un nombre considérable de rivières ; nous ne parlerons que des plus remarquables de celles qui y débouchent du côté septentrional.

La première, en remontant, est la *Rivière du Nord* ; elle a environ cent milles de longueur, et traverse, en dernier lieu, la seigneurie d'Argenteuil. Elle est navigable pour des bateaux l'espace de trois milles, et ensuite pour des canots, à l'exception de quelques rapides. Elle a environ trois chaînes de largeur.

La *Rivière Rouge* traverse le *township* de Grenville ; elle est un peu plus large que la précédente, mais elle n'est pas navigable.

La *Rivière aux Saumons* traverse la Seigneurie de la Petite Nation ; elle n'est navigable pour des bateaux qu'au printems.

La rivière *Petite Nation* est large d'environ trois chaînes : elle est navigable pour des bateaux l'espace de cinq milles.

La *Rivière aux Lièvres* verse à l'Ottawa dans le *township* de Buckingham ; elle a environ dix chaînes de largeur, et elle est navigable pour des bateaux à vapeur ou des goëlettes, l'espace de deux milles environ ; ensuite elle devient rapide l'espace d'environ quatre milles ; puis elle redevient navigable pour des bateaux la distance de trente milles, dans une eau très tranquille. Environ quatre-vingt milles plus haut est le lac *du Sable*, sur les bords duquel un M. FISHER avait, il y a déjà plus de vingt ans, un établissement d'agriculture florissant, ou promettant de le devenir. Ce lac est très poissonneux et navigable, et la rivière l'est aussi plus haut, dit-on, jusqu'à une distance considérable.

La *Rivière Blanche* se jette dans celle des Outaouais vers le bas du *township* de Templeton. Elle a environ cent milles de long, deux chaînes de large, et elle est navigable pour des bateaux ; le printems, l'espace de quinze milles.

La rivière *Gatineau* se décharge dans l'Ottawa vis-à-vis de la chute de la rivière au *Rideau*, et de la nouvelle ville de Bytown, dans le *township* de Hull. Elle est navigable pour les barques à vapeur ou pour les plus grands bateaux, l'espace de cinq milles. Elle a environ un demi-mille de largeur, à son confluent, et les sauvages y naviguent jusqu'à la distance d'environ cent milles. C'est le plus considérable des affluens de la rivière des Outaouais, du côté du nord : la distance de Montréal à son embouchure est d'environ cent vingt milles, ou quarante lieues. Aucune rivière considérable ne traverse les *townships* situés au-dessus de Hull ; mais on y trouve un nombre considérable de petits lacs.

Les endroits les plus peuplés au-dessus de la seigneurie d'Argenteuil, sont la seigneurie de la Petite-Nation des Algonquins, et le *township* de Hull. Depuis quelques années, un certain nombre de familles canadiennes se sont établies en divers endroits, sur les bords de la rivière Gatineau, et déjà une jolie église a été bâtie au confluent de cette rivière et de celle des Outaouais. Deux autres églises, ou chapelles, devaient y être érigées prochainement, ou l'ont déjà été, l'une à l'établissement de la *Rivière à la Pêche*, à dix lieues de distance de l'Ottawa, et l'autre à celui du *Lac Rond*, ou de *Ste. Marie*.

Il y a des établissemens canadiens plus haut sur l'Ottawa, notamment dans l'île *du Calumet*, au fort *Coulonges* et dans la grande île *aux Allumettes*.

C'est-là, c'est sur la rive septentrionale de l'Ottawa et sur celles

de ses affluens du même côté, et particulièrement de la rivière aux Lièvres et de la rivière Galignau, que nous aimerions à voir venir s'établir les deux mille Canadiens réfugiés sur les frontières des Etats de New-York et de Vermont, dont il est parlé, d'après les *Mélanges Religieux*, dans notre dernier numéro, s'il leur plaisait de rentrer dans leur pays natal, et s'ils n'y ont pas ailleurs des propriétés foncières. Ils y retrouveraient la patrie et des compatriotes parlant leur langue et professant leur religion; ils y trouveraient des églises pour s'y réunir et y prier ensemble, et des prêtres pour leur administrer les secours ou les consolations de la religion. Les terres sont fertiles et propres à la culture des grains et des légumes, presque partout dans ces quartiers, et il n'y a pas à douter qu'avec du travail et de la conduite, les personnes dont nous parlons ne s'y trouvaient pour le moins aussi bien que chez les étrangers qui leur ont donné l'hospitalité. L'*Apperçu des Missions de l'Ottawa* parle d'un M. BELANGER, de la rivière à la Pêche, un des établissemens de la rivière Galignau, et d'un M. BRIZARD, de l'île du Grand-Calumet, comme ayant acquis des biens et de l'influence, le premier comme agriculteur, le dernier comme marchand de bois. Le même Apperçu fait aussi mention d'un M. RAYMOND, des Allumettes, comme d'un père de famille très respectable. Il y a présentement un curé à la Petite Nation, et les établissemens situés plus haut sur la Grande-Rivière, doivent au zèle religieux (nous oserions presque dire *et patriotique*) de Mgr. l'Evêque de Montréal, l'envoi de plusieurs missionnaires et l'érection d'un nombre de chapelles; circonstances bien propres à y attirer et à y fixer de nouveaux habitans.

---

## LE LANGAGE DES FLEURS.

### MAI; BRUYERE COMMUNE: SOLITUDE.

Les prairies se couvriront toujours de fleurs, les plaines de moissons, les côteaux de pampres verts, et les montagnes de sombres forêts.

Heureux bergers! vous pouvez danser dans la prairie, vous couronner des épis de Cérès, vous enivrer des dons de Bacchus, et vous reposer à l'ombre des forêts; vous le pouvez, car tout est joie pour les heureux.

Pour moi, guidée par la mélancolie, je porterai mes pas vers ces lieux écartés, que l'humble bruyère, amante de la solitude, dispute aux travaux des hommes: là, assise à l'ombre d'un genêt, je me livrerai à mes sombres pensées, et bientôt je verrai accourir de toutes parts des êtres malheureux et souffrants, affligés comme moi. La perdrix chassée de nos guérets, après avoir perdu sa jeune famille; la biche poursuivie par les chiens; le lièvre, aux abois, le lapin timide, effrayés d'abord à mon aspect, s'accoutumeront

enfin à mes larmes ; peut-être même viendront-ils jusqu'à mes pieds chercher un abri contre la persécution des hommes ! Vous m'entourerez aussi, laborieuses abeilles ; si je dérobe une seule tige de bruyère à vos solitudes, vous viendrez jusque dans mes mains puiser le miel que vous recueillez, hélas ! pour d'autres que pour vous. Et vous, bruyantes gelinottes, à la voix éclatante, vous mesurerez, pour vous et pour moi, le temps qui s'ensuit, sans laisser aux déserts ni traces ni regrets. Douces colombes, tendres rossignols, vos gémissemens et vos soupirs sont faits pour les bosquets parfumés ; mais je ne puis plus rêver à leur ombre ; la voix du désert vous glace ; elle a pour moi des charmes : aux premières clartés de la lune, cette voix lugubre retentira dans les airs. Roi de ces solitudes, le hibou sortira du tronc caverneux d'un vieux chêne ; perché sur les branches qui cachent son palais de mousse, sa voix effraie l'amante craintive, qui compte les heures de l'absence ; elle fait trembler la mère qui veille auprès du lit où la fièvre retient son enfant ; mais elle console le malheureux qui a cédé à la tombe, tout ce qu'il aimait sur la terre. . . . . Souvent cette voix lugubre te réveille, infortuné Young, pour te parler de la mort et de l'éternité. Souvent elle me réveille aussi ; et si comme à toi, elle ne m'inspire pas des chants sublimes, comme à toi, elle m'inspire le dégoût du monde et l'amour de la solitude.

MAD. DE LATOUR.

## LA SANTÉ IMAGINAIRE.

Nous traduisons librement, ou extrayons en substance, ce qui suit, d'un article du *New Monthly Magazine* de Londres, transcrit dans un journal américain.

S'il y a des *malades imaginaires*, il y a aussi des gens qui *s'imaginent* être en santé, et qui sont réellement malades, ou constitués pour le devenir presque infailliblement : ce sont les personnes corpulentes et *pléthoriques* (*humoriques* se comprendrait peut-être mieux,) qui prennent le poids ou la pesanteur du corps pour le type ou la pierre-de-touche d'une santé parfaite, et regardent en pitié les gens maigres et sveltes. Si MOLIERE n'eût pas été arrêté au milieu de sa carrière dramatique, peut-être lui eût-il pris fantaisie de faire rire le société parisienne aux dépens de ces *imaginaires* d'une autre sorte, quoiqu'à dire le vrai, ils méritent bien moins d'être tournés en ridicule que ses prétendus malades, puisqu'ils ont au moins pour eux une trompeuse apparence.

Mais est-il à propos de chercher à détromper ces personnes, si elles ne demandent pas à l'être ? N'y aurait-il pas de l'inhumanité à les tirer de leur douce et agréable erreur ; d'une erreur qui les rend heureux, puisqu'elle leur fait croire qu'ils le sont, au moins

dû côté de la santé? Peut-on charitablement vouloir qu'au lieu d'éprouver du plaisir, une triste réflexion leur vienne à l'esprit, quand on leur fera compliment sur leur embonpoint, sur leur air de santé, sur la fraîcheur et le beau coloris de leur visage? Nous répondons que loin de se rendre blâmable en travaillant à détromper les personnes dont nous parlons, on devient louable, si on le fait dans la vue de les faire passer de l'état d'une santé apparente à celui d'une santé réelle, de leur faire éviter, autant que possible, le danger d'une mort subite ou prématurée, et de leur donner l'espoir, ou la perspective d'une vie prolongée jusqu'à la vieillesse. Mais entrons en matière.

Lorsque le sang contient trop de particules nutritives et huileuses; ces particules transpirant par des pores innombrables et à peu près imperceptibles, par les artères et les veines, s'accablent dans la substance cellulaire, qui couvre le corps presque en entier. Là, elles forment des vésicules, ou de petits sacs de graisse, qui deviennent plus gros et plus pleins, à proportion de la matière nutritive surabondante qui y est portée. C'est ainsi que s'emplit les interstices du corps, (qui autrement seraient restés vides,) et qu'il acquiert de la rondeur et de l'embonpoint. La graisse déposée dans ces interstices à toutes les propriétés d'une huile, lorsqu'elle se montre à l'état de fluidité. C'est à cet état que la graisse existe dans quelques espèces de poissons; et Pocock rapporte de l'Autriche, que lorsqu'elle est morte, les Arabes la secouent jusqu'à ce que sa graisse soit dissoute et convertie en une huile, qu'ils appliquent extérieurement, dans les contractions et les douleurs des membres, et qu'ils administrent aussi extérieurement.

L'extrême embonpoint, ou la corpulence peut provenir de causes diverses; mais celle dont l'effet est le plus prompt et le plus énergique est l'usage constant et habituel de mets tendres, fluides et nutritifs; tels que les bouillons gras, la chair succulente, le lait, les substances farineuses et la bière forte. Généralement parlant, les personnes qui veulent continuer à se bien porter doivent s'abstenir de toutes substances alimentaires qui peuvent introduire dans le sang un trop grand nombre de particules huileuses ou grasses.

Une autre cause de la corpulence est le défaut d'exercice. "L'homme qui fait bonne chère, dit HIPPOCRATE, ne peut se bien porter, s'il ne prend de l'exercice, et s'il n'a soin que cet exercice soit proportionné à la quantité de nourriture qu'il consomme." C'est la violation de cette règle qui produit la corpulence ou l'excès d'embonpoint, et c'est à juste titre que la corpulence a été décrite comme la marque apposée par la nature sur ceux qui transgressent ses préceptes. En effet, l'expérience nous apprend que rien n'engraisse aussi rapidement que la bonne chère et la boisson (vin, ou bière forte) prise en quantité, jointes à l'inactivité corporelle et à l'amour du repos.

On sait combien les chevaux engraisent lorsqu'ils sont tenus oisifs et nourris abondamment. Si les bœufs sont mis dans de gras pâturages, après les travaux du printemps, ou bien nourris dans des étables, après ceux de l'automne, ils deviennent très gras en peu de temps. On engraissera promptement et prodigieusement les poulets, les oies, les dindes, &c. en les enfermant et leur donnant une nourriture abondante. La détention, le repos et la bonne nourriture ont le même effet sur l'homme.

DEMETRIUS POLIORCETE servi abondamment des mets et des vins les plus exquis, dans la prison où il avait été renfermé, engraisa tellement, qu'il mourut au bout de quelques mois, d'un excès de réplétion (d'autres disent d'apopléxie).

La tranquillité d'esprit jointe aux circonstances dont nous venons de parler tend aussi à produire la réplétion. On voit ordinairement devenir replettes avec l'âge les personnes d'une humeur gaie, légères, douées de peu de sensibilité; tandis que celles qui sont sujettes à des passions violentes restent maigres, ou peu chargées d'embonpoint.

Par la même raison, un sommeil trop fréquent, ou trop prolongé, aura le même effet, celui d'engraisser promptement et outre mesure. S'il est vrai comme l'assurent quelques naturalistes, que les ours, qui dorment tout l'hiver, sortent gras de leurs retraites, au printemps, on ne peut attribuer le fait qu'à l'état de torpeur dans lequel ils ont passé cette saison. Pourquoi les carpes engraisent-elles si prodigieusement, lorsqu'elles sont enveloppées dans de la mousse, si ce n'est parce qu'elles sont tenues dans un état d'inactivité et d'engourdissement, hors de leur élément naturel?

L'absence des passions qui diminuent la vigueur et consomment les esprits vitaux, ne contribue pas peu à produire l'extrême corpulence ou la réplétion. Que l'on compare seulement le bœuf patient et le hongre tranquille à l'intraitable taureau et au fougueux étalon, et l'on se convaincra aisément que le corps affaibli et le sang refroidi des premiers les rendent beaucoup plus susceptibles de s'engraisser que ne le sont les derniers. La circulation plus tranquille du sang favorise généralement la sécrétion de la graisse; d'où il arrive que, généralement parlant, les hommes acquièrent un grand surcroît de grosseur et de pesanteur, entre l'âge de quarante ans et celui de cinquante. A cette époque de la vie, les pulsations du cœur et la circulation du sang ne sont ni aussi énergiques ni aussi rapides que dans la fleur de l'âge, en conséquence (partiellement au moins) de la cessation de l'accroissement corporel. Le jeune homme qui a cessé de grandir continue à vivre, quant à la nourriture et à l'exercice, comme il faisait auparavant; et la conséquence en est que les sucs qui servaient à l'accroissement et à la complétion des membres, deviennent alors surabondants, ou superflus, et se transforment en graisse (ou en gras, par opposition au maigre). Il en est de même

des gens qui ont perdu leurs bras ou leurs jambes. Comme ils n'en mangent ni n'en boivent pas moins, quoiqu'ils n'aient plus les mêmes membres à nourrir, ils deviennent excessivement pléthoriques et replets, par la raison que leur corps retient journellement une quantité de sucs nutritifs qui ne peut plus être distribuée, comme précédemment, dans les membres qui leur manquent.

*La suite au No. prochain.*

## MÉMOIRE.

MITHRIDATE, roi de Pont, de Cappadoce, &c., qui comptait sous sa domination vingt-deux nations différentes, les haranguait chacune dans leur langue, et appelait tous les soldats chacun par leurs noms.

On raconte la même chose de CYRUS, roi de Perse, de THÉMISTOCLES, de SCIPION l'Asiatique, de l'empereur ADRIEN, et de plusieurs autres grands hommes. On dit qu'un pareil avantage éleva OTHON à l'Empire.

JULES CESAR dictait cinq ou six lettres à la fois, tandis qu'il écrivait lui-même.

HORTENSIVS, l'un des plus célèbres orateurs de l'ancienne Rome, avait une mémoire si sûre, qu'après avoir médité en lui-même un discours, sans écrire un seul mot, il le rendait dans les mêmes termes qu'il l'avait préparé ; rien ne lui échappait. Ce qu'il avait arrangé dans son esprit, ce qu'il avait écrit, ce qu'avaient dit les adversaires, tout lui était présent ; cette faculté allait en lui jusqu'au prodige. On raconte qu'en conséquence d'une gageure faite avec un de ses concitoyens appelé SISENNA, il passa un jour entier à une vente ; lorsqu'elle fut finie, il rendit compte de toutes les choses qui avaient été vendues, du prix de chacune, du nom des acheteurs, et cela par ordre, sans se tromper dans la moindre circonstance, comme il fut vérifié par l'huissier-priseur, qui le suivait sur son livre, à mesure qu'il parlait.

Le Pape CLEMENT VI. n'oubliait jamais rien de ce qu'il avait lu ou entendu ; et ce qui paraît un paradoxe, c'est que cette grande mémoire lui vint après un coup qu'il reçut derrière la tête.

Cornelio MUSSO, évêque de Bitonto, qui assista au concile de Trente, après avoir entendu un sermon, le récitait tout entier, et même si couramment, qu'on eût dit qu'il en était l'auteur.

A l'âge de dix-neuf ans, Georges VAGAN, d'Arezzo en Toscane, possédait tout *Virgile*, et pouvait le répéter d'un bout à l'autre, depuis le commencement jusqu'à la fin.

Chrétien CHEMNERUS, théologien d'Ione, savait si bien la Bible, qu'il citait le chapitre et le verset où se trouvait le passage, le mot ou le nom propre qu'on lui proposait.

LIPSE, si connu par son érudition, savait toute l'histoire de TACITE. Il s'obligeait à réciter mot pour mot tous les endroits de

cet ouvrage qu'on lui marquerait, consentant qu'on se tint auprès de lui avec un poignard à la main, et qu'on l'enfonçât dans son corps, en cas qu'il ne rapportât pas fidèlement les paroles de l'auteur.

RENAUD DE BEAUNE avait une mémoire si heureuse, que dans un âge très avancé, il se souvenait de tous les vers grecs et latins, qu'il avait lus dans sa jeunesse, et il récitait des pages entières d'HOMERE, quoiqu'il y eût plus de quarante ans qu'il n'eût jetté les yeux sur les ouvrages de ce poëte.

HUGUES DONEAU, jurisconsulte de Châlons-sur-Saône, au seizième siècle, avait une si belle mémoire, qu'il savait par cœur tout le corps du droit.

Le père MENESTRIER, jésuite, avait une mémoire des plus heureuses. La reine de Suède passant à Lyon en voulut faire l'épreuve. Elle fit écrire et prononcer trois cents mots des plus bizarres et des plus extraordinaires; il les répéta tous, d'abord dans l'ordre où ils avoient été écrits, ensuite dans tel ordre et tel arrangement qu'on voulut lui proposer.

MURËT raconte qu'il dicta un jour à un jeune Corse une multitude innombrable de mots grecs, latins et barbares, tous détachés les uns des autres, et la plupart inintelligibles. Lorsqu'il fut las de dicter, le Corse répéta dans le même ordre, puis ensuite en renversant l'ordre et commençant par le dernier. Il lui assura qu'il lui aurait été aisé d'en répéter de la sorte jusqu'à trente-six mille. Il fit plus, il entreprit d'enseigner son art à un jeune Vénitien qui se plaignait de sa mémoire; en effet, en cinq jours d'exercice il l'accoutuma à retenir cinq cents vers.

On a vu à Paris le sieur MERCET, qui dictait en même temps à dix personnes, en six ou sept langues différentes, et sur des matières sérieuses. Il faisait faire l'exercice à un bataillon dans toutes les évolutions militaires, nommait tous les soldats par le nom que chacun avait pris en défilant une fois devant lui; enfin il se démenait heureusement, sans autre secours que sa mémoire, d'une règle d'arithmétique, fut-elle de trente figures.

Pendant que VOLTAIRE était à Potzdam, il passa par cette ville un Anglais qui dit au roi qu'il pouyait retenir mot à mot un discours assez long, après l'avoir entendu lire une seule fois. FREDERIC le mit à l'épreuve, et l'Anglais tint parole. Dans le même moment, Voltaire se fit annoncer chez le roi, pour lui lire une petite pièce de vers qu'il venait de finir. Frédéric, qui voulait s'amuser, fit cacher l'Anglais dans un cabinet voisin, et lui recommanda d'apprendre mot pour mot tout ce que lirait le poëte. Voltaire entre et déclame ses vers. Le roi les écoute froidement, et dit: "En vérité, mon cher Voltaire, je ne vous conçois pas; depuis quelque temps, vous vous avisez de prendre les vers d'autrui pour vous les attribuer." Voltaire jura que les vers étaient de lui, et qu'il venait de les finir dans

la minute.—“Eh bien! dit le roi, je viens de voir un Anglais qui me les a déjà montrés comme de lui.” Alors Frédéric fit appeler l’Anglais, et lui dit : “Récitez-nous, je vous prie, les vers que vous m’avez montrés ce matin. “L’Anglais répéta les vers sans omettre une seule syllable. “Il faut que ce soit le diable,” dit Voltaire en colère. Le roi s’amusa beaucoup de son courroux ; il lui avoua tout à la fin, et finit par faire un présent à l’Anglais, pour le plaisir qu’il lui avait donné.

---

## LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS CHEZ LES CHINOIS.

LA Littérature chinoise, dit le célèbre professeur de langue chinoise au collège de France, est inconstablement la première de l’Asie, par le nombre, l’importance et l’authenticité des monuments. Les ouvrages classiques qu’on nomme *King* remontent à une époque très ancienne. Les philosophes de l’école de Confucius en ont fait la base de leurs travaux sur la morale et la politique. L’histoire a toujours été l’objet de l’attention des Chinois, et leurs annales forment le corps le plus complet et le mieux suivi qui existe dans aucune langue. L’usage des concours a donné un grand essor à l’éloquence politique et philosophique. L’histoire littéraire, la critique des textes et la biographie sont le sujet d’une foule d’ouvrages remarquables par l’ordre et la régularité qui y sont observés. On possède beaucoup de traductions de livres sanscrits sur la religion et la métaphysique. Les lettrés cultivent la poésie, qui est assujétiée chez eux au double joug de la mesure et de la rime. Ils ont des poèmes lyriques et narratifs, et surtout des poèmes descriptifs, des pièces de théâtre, des romans de mœurs, des romans où le merveilleux est mis en usage. On a composé en outre un grand nombre de recueils spéciaux et généraux, des bibliothèques et des encyclopédies, et dans le dernier siècle, on avait commencé l’impression d’une collection d’ouvrages choisis en 180,000 volumes. Les notes, les gloses, les commentaires, les catalogues, les index, les extraits par ordre de matières, aident à trouver avec facilité les objets que l’on recherche. Les Chinois ont d’excellents dictionnaires, où tous les signes de leur écriture et tous les mots de leur langue sont expliqués avec le plus grand soin, et dans un ordre régulier. Les livres sont imprimés sur papier de soie, et comme ce papier est extrêmement fin, on est obligé de n’imprimer que d’un seul côté ; les parties en sont classées, numérotées et paginées ; enfin il n’y a pas, même en Europe, de nation chez laquelle on trouve tant de livres, ni de livres si bien faits, si commodes à consulter et à si bas prix.

La géographie a été cultivée par les Chinois depuis la plus haute antiquité ; ce que prouve la description de l'empire donnée par le *Chou-King*, cinq siècles avant notre ère ; mais leurs cartes, estimables à certains égards, n'étaient point graduées. La géographie impériale forme 260 volumes in 4<sup>o</sup>, avec des plans et des cartes ; elle embrasse tout, topographie, hydrographie, description des monumens, des antiquités, des curiosités naturelles, l'industrie, les productions, le commerce, l'agriculture, le gouvernement, la population, l'histoire générale, la biographie et la bibliographie.

L'astronomie a toujours été en honneur chez les Chinois ; mais elle n'y a jamais fait que des progrès médiocres. Leurs connaissances en mathématiques paraissent être très bornées ; cependant ils emploient le système décimal, et ils exécutent rapidement toutes les opérations d'arithmétique avec une machine dont l'usage a passé en Russie et en Pologne. La théorie de leur tactique est sagement combinée et a fixé même l'attention de quelques généraux de l'école du grand *FREDERIC* ; mais leur artillerie est très mauvaise ; leurs fusils ne sont pas meilleurs, et leur poudre ne vaut rien. Cependant ils en ont connu la fabrication longtems avant nous, de même que l'art de faire des feux d'artifice d'un effet qui surprend. La médecine des Chinois est mêlée de pratiques superstitieuses et fondée sur une théorie absolument imaginaire. Leur pharmacopée est assez riche, et ils ont de bons livres d'histoire naturelle médicale, accompagnés de planches qui peuvent nous être très utiles : les médecins seuls, comme chez nous, dans le moyen âge, cultivent l'histoire naturelle. Les arts du dessin sont imparfaitement cultivés par les Chinois ; ils n'emploient pas la perspective ; ils ne peignent très bien que les plantes, les fleurs, les maisons, les bateaux, en un mot, que la nature inanimée. Leur sculpture ne se distingue que par un fini précieux ; ils exécutent sur le bois des gravures en relief d'une finesse remarquable. Leur architecture n'est dépourvue ni de grandeur ni d'élégance ; d'ailleurs l'ordre et les belles couleurs dont ils ornent leurs édifices produisent un effet séduisant. La magnificence, exclue des constructions particulières, est réservée pour les monumens publics, tels que les palais de l'empereur, les temples, les tours, les arcs de triomphe, les remparts et les portes des villes. Les ponts, les canaux, les quais, et surtout les digues qui retiennent les eaux du fleuve jaune, offrent les résultats d'une industrie perfectionnée et appliquée à de grands objets d'utilité. La musique chinoise, fondée sur un système très compliqué, manque, au jugement des Européens, d'harmonie et de mélodie.

L'industrie des Chinois est merveilleuse en tout ce qui concerne les aisances et les commodités de la vie. L'origine de plusieurs arts se perd chez eux dans la nuit des temps, et l'invention en est attribuée à des personnages dont l'existence historique a souvent été mise en doute. Ils ont toujours su préparer la soie et fabriquer des

étoffes qui ont attiré chez eux les marchands d'une grande partie de l'Asie. La fabrication de la porcelaine a été portée chez eux à un degré de perfection qui n'a été dépassé en Europe que depuis peu d'années. Le bambou leur sert à faire des milliers d'ouvrages de toute espèce. Leurs toiles de coton sont renommées dans le monde entier. Leurs meubles, leurs vases, leurs instrumens et outils de toute espèce, sont remarquables par une grande solidité jointe à une simplicité ingénieuse qui mériterait souvent d'être imitée. De tout temps il ont su travailler les métaux, faire des instrumens de musique, tailler et polir les pierres dures. La gravure en bois et l'imprimerie stéréotype remontent chez les Chinois au milieu du 16e. siècle. Ils excellent dans la broderie, la teinture, les ouvrages de vernis et l'art de découper l'ivoire ; les éventails qu'ils en font sont admirés de tout le monde ; leurs ouvrages en filigrane sont fort beaux ; leurs fleurs artificielles n'ont pas encore été surpassées, et nous leur devons l'usage des papiers de tenture. On n'imité qu'imparfaitement en Europe certaines productions de leur industrie, telles que leurs couleurs vives et inaltérables, leur papier à la fois fin et solide, leur encre, et une infinité d'autres objets qui exigent de la patience, du soin et de la dextérité. Ils se plaisent à reproduire des modèles qui leur viennent des pays étrangers : ils les copient avec une exactitude scrupuleuse et une fidélité servile. Ils fabriquent même tout exprès pour les Européens des objets qui sont du goût de ces derniers, comme des magots ou des figurines en stéatite, en porcelaine, et en bois peint.

Péking se distingue des autres capitales et des grandes villes de l'Asie, par une foule d'institutions qui rappellent la civilisation des grandes villes européennes : nous nous bornerons à en citer quelques unes ; ce sont ; le *Han-lin-yuan*, ou le tribunal de l'histoire et de la littérature chinoise. Tous les savans de la Chine, toutes les écoles, tous les collèges en dépendent : il choisit et nomme les juges et les examinateurs des compositions qu'on exige des lettrés, avant que de les promouvoir aux grades. Les lois leur confient l'éducation de l'héritier du trône ; et ils sont chargés d'écrire l'histoire générale de l'empire et de composer des livres utiles. Le *Koue-tsu-kian*, ou collège impérial, où plusieurs professeurs enseignent à bien composer en chinois et en mandchou. L'observatoire impérial, bâti en 1279. L'imprimerie, d'où sortent les meilleurs livres, et principalement les livres historiques, que les libraires de Péking et des autres villes achètent à un prix fixé par le gouvernement. Cette imprimerie publie également tous les deux jours une gazette contenant les évènements extraordinaires qui arrivent dans l'empire, les ordonnances, et surtout la liste des promotions, ou des grâces accordées par l'empereur. Il y a, en outre, un tribunal pour les médecins, une maison des enfans trouvés, une autre pour l'inoculation de la vaccine, et plusieurs

autres institutions philanthropiques. Les écoles publiques y sont très nombreuses, et la bibliothèque impériale est sans contredit la plus grande qui existe hors de l'Europe. M. Abel REMUSAT nous assure qu'elle contient au moins la matière de 300,000 de nos volumes in-8o. Nous ne devons pas oublier les immenses cabinets d'histoire naturelle de l'empereur : chaque tiroir est accompagné d'un cahier de peintures représentant les objets qui y sont placés. Ce n'est qu'à la cour qu'il y a des théâtres permanents : la scène y est double et triple, c'est-à-dire à deux ou trois étages, où les acteurs, répartis d'après l'action représentée, jouent une seule et même pièce dans le même temps, avec un tel accord de musique et de paroles, qu'ils ne sauraient mettre plus d'ensemble sur une seule scène. Les autres théâtres ne sont que des échoppes ouvertes, transportables et sans décoration : on y joue presque tous les jours, depuis midi jusqu'au soir, des tragédies et des comédies mêlées de chants et de musique. Les rôles de femmes y sont remplis par des jeunes gens qui s'en acquittent très bien. — BALBI, *Abrégé de Géographie*.

---

### LES VOYAGES. (Suite.)

“ Un dîner chinois est ce qu'il y a au monde de plus curieux, et l'homme qui aime les choses singulières doit désirer d'avoir vu comme moi un repas de cette espèce. Un des premiers négocians de la compagnie privilégiée des hanistes donna à dîner à quelques personnes choisies de la factorerie anglaise, et j'eus le bonheur d'être du nombre. Sa demeure me donna une idée exacte de l'habitation d'un Chinois aisé. On ne pouvait pas dire que ce fût précisément une maison, car c'était une suite de bâtimens épars, entremêlés de parterres et de réservoirs couverts de fleurs et de nymphéas. En avançant à travers ce labyrinthe d'appartemens et de corridors, nous passâmes sous plusieurs arcades circulaires, pareilles à celles que l'on voit fréquemment figurées sur les porcelaines de la Chine, et nous arrivâmes enfin à la salle du banquet.

“ Nous étions à peu près une douzaine de convives. La première chose qu'on servit fut une soupe de nids de salangane, contenue dans de petites jattes de porcelaine. Je la trouvai très bonne et très délicate, ressemblant plus à un portage au vermicelle qu'à tout autre ; mais elle ne peut soutenir la comparaison avec la soupe à la tortue ou au canard sauvage. Il y eut vingt services et des plats sans nombre : j'en comptai sur la table soixante à la fois.

“ C'était de petites jattes ou coupes de la plus belle porcelaine, placées sur trois rangs au milieu de la table. On nous fit entendre, (mais j'ignore jusqu'à quel point la chose était vraie,) que nous avions le bonheur d'être régales d'œufs de pigeons à l'étuvée, de

chat sauvage, de grenouilles en fricassée, de ces vers secs que l'on recommande particulièrement pour bien goûter le vin au dessert, d'un ragoût de nageoires de requin, et d'une diversité d'autres friandises que les préjugés européens seraient tentés de faire nommer tout différemment; mais de quelque substance que ces plats aient pu être réellement composés, l'addition d'un peu de *soya* du Japon, le meilleur que j'aie jamais goûté, les rendait extrêmement savoureux. Toute la viande, comme faisans, perdrix, gros gibier, était coupée menue et servie dans de petites jattes, ce qui, vu que nous n'ayions, au lieu de couteaux et de fourchettes, que deux petites baguettes d'ivoire garnies d'argent, bien arrondies, unies et luisantes, ne laissait pas d'être extrêmement embarrassant à manger. En effet, durant la première demi-heure, je désespérai entièrement de faire parvenir la moindre parcelle de ces chairs appétissantes à mon palais impatient. Enfin, ayant découvert, comme par une inspiration soudaine, la véritable manière de me servir de mes armes, je vins à bout de ce que je désirais, et à la fin du régal, je me trouvai si adroit, que je pouvais prendre la plus petite miette avec mes bâtonnets d'ivoire.

“ Tous les mets sont extrêmement succulents, de sorte qu'on est obligé d'avaler une quantité considérable de *sei-king*, espèce de vin, ou plutôt d'esprit de couleur blanche, et dont le goût n'est pas désagréable. La petite tasse dans laquelle on le boit est à peu près de la dimension de celles des ménages d'enfans. La cérémonie de boire à la santé de quelqu'un consiste à prendre la tasse à deux mains et à baisser et remuer la tête, en se tournant l'un vers l'autre, pendant quelque temps; ensuite on boit le vin, et l'on montre à son ami le fond de la tasse, afin qu'il puisse se convaincre qu'il n'y reste rien. C'est l'étiquette, dans le courant de la soirée, de demander à son ami de faire raison. Που-κικουα proposa plusieurs *toasts* auxquels nous nous joignîmes très cordialement; nous bûmes à la santé de l'empereur, du roi d'Angleterre, de la compagnie des Indes, de la factorerie, des négocians hanistes, de notre digne hôte.”

Je n'ai point diné avec des Chiuois, ajoutai-je timidement; mais j'en ai vu diner.

“ Diable ! ” dit le Capitaine, en jettant un regard de doute et de mépris sur ma physionomie de tout jeune homme.

Il y a cinq ans, à Calais, repris-je, je me disposais à retourner dans ma famille, après un assez long voyage sur le continent, lorsqu'arrivèrent dans ce port français quatre jeunes Chinois, Joseph et Mathieu LIC, François CHUE et Jean Baptiste THEN, qui venaient en France pour s'instruire dans les arts de l'Europe. Ils étaient adressés à un prêtre, avec lequel ils semblaient s'entretenir facilement au moyen de la langue latine, qui leur était familière.

A l'exception de l'un d'entr'eux, petit et laid, ces jeunes gens, dont l'œil est vif et spirituel, étaient, malgré leur teint cuivré, d'un physique assez agréable.

La singularité de leur costume avait nécessairement fixé sur eux l'attention publique. Ils n'avaient pas de barbe, et leur cheveux, ramenés très lisses sur le derrière de la tête, y formaient une tresse qui descendait jusqu'aux talons. Ils portaient des bas de toile blanche, une robe courte de drap bleu de ciel, avec de larges manches pareilles, et de hautes manchettes blanches retroussées; le tout recouvert d'une longue veste noire à boutons de cuivre. Leur coiffure consistait en un petit bonnet d'étoffe noire, formant une espèce de bateau à bords élevés, recouvert d'une grande calotte bleu de ciel, surmontée d'une petite houpe en soie rouge et d'un bouton d'or.

Ces Chinois parlaient fort bien latin, et pouvaient facilement s'expliquer en cette langue avec toutes les personnes qui leur adressaient des questions. Quand ils ne comprenaient pas, ils répondaient distinctement : *Quomodo?* ou *non intelligo*, et lorsqu'on leur disait quelque chose d'obligeant, ils disaient, de la manière la plus affectueuse, en portant la main sur le cœur : *Gratias tibi, Domine.*

A table, ils mangeaient de la main gauche, et comme ils n'avaient jamais vu de pommes, ils se trouvaient fort embarrassés pour peler celles qui leur étaient offertes. Le lendemain de leur arrivée, ils assistèrent avec recueillement à la messe du doyen de l'église, tenant d'une main un chapelet, et de l'autre un livre chinois, dont ils tournaient les feuillets de gauche à droite, au lieu de les tourner, comme nous, de droite à gauche.

Ils ont ensuite parcouru divers établissemens, et sont allés à l'hôtel de ville, où il a été dressé un procès-verbal de leur visite; procès-verbal qu'ils ont signé en caractères de leur pays. Ils partirent ensuite pour Amiens.

## ETUDES GRAMMATICALES.

DEUX ouvrages sur la Grammaire, ou se rattachant à la science grammaticale, viennent d'être donnés au public canadien; l'un a pour titre :

“ MANUEL DES DIFFICULTÉS les plus communes de la LANGUE FRANÇAISE, adapté au jeune âge, et suivi de locutions vicieuses.— QUEBEC; imprimé et publié par FRECHETTE & Cie. 1841.”

L'autre est intitulé :

“ *A Treatise on the Pronunciation of the French Language, or a Synopsis of Rules for pronouncing the French Language, with practical irregularities exemplified.—By Jean B. MEILLEUR, M. D.—MONTREAL: printed and published by John LOVELL.—1841.*”

Les titres seuls de ces ouvrages sont propres à persuader tout le monde de leur utilité et de l'à-propos de leur publication, et en effet,

Ils nous ont paru mériter également d'être bien accueillis, le premier principalement par les Canadiens qui ont à cœur de parler leur langue maternelle avec pureté, élégance, et agrément pour ceux qui les entendent; le second, particulièrement par les Anglais qui veulent apprendre le français, et s'étudier à le bien prononcer. L'examen approfondi de ces deux ouvrages serait trop long pour une seule livraison de ce journal: nous tâcherons d'examiner celui de M. le Dr. MEILLEUR assez complètement et assez tôt, pour en pouvoir parler avec connaissance de cause, dans notre dème numéro. Ensuite viendra l'examen critique du *Manuel*, par lequel nous aurions commencé, si nous n'avions pas jugé à propos d'attendre l'entière publication d'une troisième production grammaticale, qui paraît par articles détachés et successifs, dans la *Gazette de Québec*.

L'auteur du *Manuel* et le correspondant de la *Gazette* diffèrent sur bien des choses, et particulièrement sur la prononciation de la diphtongue *oi*: nous pensons que l'un et l'autre vont trop loin, ou au-delà de la vérité, le premier, en prétendant qu'il faut toujours donner à cette diphtongue le son d'*oa* ou d'*oua*; le second, en soutenant que les Canadiens, en lui donnant celui d'*oè* ou d'*ouè*, (excepté dans un petit nombre de mots), la prononcent exactement et toujours comme les Parisiens.

“La prononciation vicieuse de la diphtongue *oi*, si fréquente chez nous, dit l'auteur du *Manuel*, doit attirer l'attention sérieuse de l'instituteur . . . Outre GATEL, déjà cité, NOEL et CHARVAL, dans leur Dictionnaire, et ROLLAND, dans son vocabulaire, désignent toujours la prononciation de la diphtongue *oi* par *oa* ou *oua*. Suivant eux, *voir*, *boire*, *croire*, *moi*, *toi*, *droit*, &c., se prononcent *voar*, *boar*, *croar*, *moa*; *toa*, *droa*.” Et, concluant du particulier au général, ou prématurément, il ajoute: “Il faut donc éviter de donner le son de l'*è* ouvert à la diphtongue *oi*, et se garder de prononcer *vo-ère*, *bo-ère*, *cro-ère*, *mo-è*, *to-è*, *dro-è*, &c.

“Le Dictionnaire de l'Académie, continue-t-il, et la plupart des grammairiens modernes, donnent, à quelques nuances près, la même règle pour la prononciation de la diphtongue *oi*.”

En citant DUVIVIER, qui dit que le son le plus naturel de la diphtongue *oi* est celui que l'on suit en grec, où l'on fait entendre l'*o* et l'*i*, comme dans *vo-ielle*, *roi-iaume*, il met entre parenthèses (*voa-ielle*, *roa-iaume*).

Cette règle, qui paraît générale dans la citation, n'est applicable qu'aux mots où l'*o* est suivi d'un *y* ou d'un *i*; *voyelle*; *voyage*, *moyen*, *royaume*; car il serait absurde de dire que les termes français *moi*, *soi*, doivent se prononcer, comme en grec, *mo-i*; *so-i*; et il n'y aurait pas une absurdité moindre à prétendre que les Grecs disaient *mo-a*, *so-a*.

Aux lexicographes cités par l'auteur du *Manuel*, le correspondant de la *Gazette de Québec* oppose le Dictionnaire de l'Académie.

mie Française et MM. LEVIZAC, Duvivier, CATINEAU, BOISTE et LANDAIS ; et d'après ce qu'il rapporte de leurs observations et de l'orthographe figurée de leurs dictionnaires, il paraîtrait avoir raison de conclure que leur manière de prononcer la diphtongue *oi*, est généralement la même que celle des Canadiens instruits. L'auteur du *Manuel* a répondu à son censeur, et après les citations et les raisonnemens de ces deux écrivains, on serait tenté de croire, si la chose était croyable, que contrairement à ce qu'enseigne la logique, la vérité de deux propositions contraires, ou contradictoires, n'est pas un fait impossible.

Il doit certainement y avoir en France des provinces ou des cantons où l'on prononce généralement comme en Canada : la prononciation de feu M. CHICOISNEAU, orléanais, qui a été pendant plusieurs années principal du collège de Montréal, ne différerait pas de celle des Canadiens instruits, comme se le peuvent rappeler encore les personnes qui ont entendu ses discours en chaire ou ses exhortations. Nous en pouvons dire autant de celle de M. HOUDET, professeur au même collège, dans le même temps, et à peu près autant de celle de M. RIVIERE, autre professeur du collège, bien qu'il fût lyonnais ; de M. THAVENET, qui passait pour parler le français avec la plus grande pureté, et pour le prononcer de la manière la plus correcte et la plus conforme au bel usage.

Pour revenir à notre diphtongue *oi*, voici en substance ce que nous disions, il y a déjà plus de vingt ans, sur la manière dont on la doit prononcer.

“ Il paraît qu'en Suisse, dans quelques cantons des Pays-Bas, et dans plusieurs provinces de France, la diphtongue *oi* se prononce *ou* ou *ouai*, lors même qu'elle n'est pas suivie d'un *s*, d'un *x*, d'un *e* muet, ou d'une syllabe féminine dans le corps d'un mot : c'est le son que lui donne DUFIER, dans son Dictionnaire, bien que dans sa Grammaire, il lui donne celui de *ê* ouvert. L'abrégé du Dictionnaire de l'Académie donne à la même diphtongue le son de *ê* ouvert, toutes les fois qu'elle n'est pas suivie de *s*, *x* ou *e* muet, et le son de *ê* circonflexe dans le cas contraire. Mais comme le son de *ê* ouvert ou grave est le même que celui de *ê* circonflexe, la différence ne peut tomber que sur la quantité. Il est certain, du moins d'après ce que nous avons pu remarquer, que *soie* ne doit pas se prononcer tout-à-fait comme *soi*, ni *froid* comme *froide*. Lévizac, il est vrai, dit qu'il faut prononcer *villageois* comme *ouais*, et que dans certains mots seulement le son de *oi* approche de celui de *a* ; ce qui ne nous empêche pas de croire qu'il faille donner à la diphtongue *oi* le son de *ê* aigu, toutes les fois qu'elle est suivie de la marque du pluriel, d'un *e* muet ou d'une syllabe féminine, comme dans *lois*, *voix*, *joie*, *gloire*, excepté dans *bois*, *mois*, *noix*, *poids*, *pois*, *lois*, *troisième*, &c., où elle doit avoir le son de *ê* grave ou

circoufle, *bouâ, moâ, &c.* Prenons pour exemple l'épigramme suivante :

On dit que le meilleur des rois,  
 Sur son trône et dans sa cuisine,  
 S'est plaint maintes et maintes fois,  
 Que d'une couronne d'épine  
 Il sentait le douloureux poids ;  
 En abjurant cette souffrance,  
 Puisque la chose est à son choix,  
 Ce bon prince, dans sa clémence,  
 Epargnerait à notre France  
 La peine de porter sa croix.

“ Selon notre manière de prononcer, le mot *poids* (*poâ*) ne rimerait pas heureusement avec *rois, fois, choix, croix, (roâ, soâ, &c.)* ; mais selon la prononciation vraiment française, *poids* rimerait bien avec ces mots ; pourvu qu'on donne à la diptongue *oi* le son de l'*â* aigu, (*poâ, roâ, &c.*) comme dans les expressions “ aller à Paris, j'admire sa charité, a-t-il appris la grammaire.”

“ Mais la diptongue *oi* à le son de l'*e* ouvert, quand elle est pure, ou suivie d'un *d*, d'un *l*, ou d'une syllabe masculine ; comme dans *môt, froid, poison, voileure.*”

Le latin bien prononcé, s'il était possible de l'entendre tel, le grec même parlé *ore rotondo*, suivant l'expression d'HORACE, ne nous paraîtrait peut-être pas plus agréable que le français dans la bouche d'un Parisien instruit, et surtout d'une Parisienne. D'après ce que nous avons pu entendre, on ne dit à Paris ni je *boâ* ni je *boê*, encore moins je *boè*, comme fait le peuple dans ce pays-ci ; mais je *boâ*, en donnant à l'*a* un son plus aigu, s'il est possible, ou plus éloigné de l'*â* grave, que dans l'article ou pronom personnel, ou dans les pronoms possessifs, *ma, ta, sa.*

Nous avons vu plusieurs jeunes Canadiens revenir de Paris, avec la manière de prononcer la diptongue *oi* et la voyelle *a*, dans certains mots, différente de celle qu'on leur avait connue avant leur séjour dans cette capitale de la France. Nous nous permettrons de citer, comme fournissant l'exemple remarquable d'une prononciation tout-à-fait parisienne acquise par un Canadien, l'estimable M. G. B. DONOGANI, décédé à Paris, il y a un plus d'un an ; pas la moindre différence perceptible entre sa manière de prononcer et celle de M. H. BOSSANGE, libraire, et de plusieurs autres Parisiens instruits, que nous avons eu le plaisir de connaître et d'entendre ici, il y a plus ou moins longtemps.

Généralement parlant, les Français (de Paris ou des Provinces) ne prononcent pas exactement et en tout, comme les Canadiens qui n'ont pas séjourné en France : c'est ce qu'on a dû remarquer par-

tièlièrement à Montréal, en entendant les sermons prononcés à l'église paroissiale ou au collège ; c'est ce qu'on a pu remarquer encore aux représentations d'amateurs données par des Français et des Canadiens. Les goûts sont différents ; quant à nous, la prononciation des Français en général, qu'ils soient Belges, Bretons, Limousins, Lyonnais, Bourguignons, ou autres, nous semble plus agréable que la nôtre, pourvu qu'elle ne diffère pas trop de celle de Paris ; car, "on ne saurait, dit l'abbé d'OLIVET, envoyer une phrase de conversation à Montpellier ou à Bordeaux, et faire qu'elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe, comme à la cour."

Les Gascons prononcent généralement l'*e* muet, dans le corps d'un mot, comme si c'était un *é* fermé, ou du moins aussi longuement que dans les monosyllabes *je, me, ne, &c.*

Les Normands, (ou une partie d'entr'eux,) font de l'*é* fermé final un *è* ouvert ; ils disent, *curè, fossè, pâtè, &c.* D'autres provinciaux donnent à l'*à* circonflexe le son de l'*â* aigu, disant l'*amme, un pattè, &c.*—Au contraire, les Français de la haute Louisiane font *a* long dans tous les mots : "une *rimè* de papier, il se *flâte.*"—Nous avons entendu des Lorrains dire, le *mòè* de mai, du *bouè* : ceux-là sans doute n'affecteront pas de dire, "le *roà, encore moins, le roà, c'est moà.*"

Quelque respect que l'on doive avoir pour la prononciation de Paris, celle du reste de la France lui devrait être préférée, là où elle lui serait contraire : les Parisiens ne devraient pas être imités, s'il était vrai qu'ils disent, comme fait ici le peuple sans éducation, *mye, fye, oreye, &c.*, au lieu de dire, comme le reste des Français et ceux des Canadiens qui ont été bien élevés ou qui ont étudié, *mil* ou *millet, fille, oreille*, en donnant à *l* ou *ll* le son *mouillé*, comme s'expriment les grammairiens.

Généralement parlant, (car il peut y avoir, et il y a réellement de nombreuses exceptions,) la prononciation des Canadiens diffère plus ou moins de la bonne prononciation française, dans les cas suivants :

Nous allongons ordinairement, contre le bon usage, l'*a* final pur et le dernier *a* des noms en *ation* ; qui est *là ? il parla, nation, navigation, &c.*, au lieu de *navigation, &c.*

Le peuple au moins change en *a* bref l'*è* ouvert, dans un grand nombre de mots, prononçant, par exemple, *alarte, ferme, parte, viarge, &c.*, au lieu de *alerte, ferme, perte, vierge, &c.* Pour éviter ce vice de prononciation, il n'est pas nécessaire de fermer l'*è* ouvert, en disant, *alèrte, férme, pérte, viérge, &c.*, comme on fait quelque part en France, et peut-être dans quelque une des Antilles françaises.

Peu d'entre nous mettent de la différence entre le son de la voyelle représentée par *eu*, dans *feu, jeu, lieu, &c.*, où elle devrait, selon nous, sonner comme dans "jeune homme," et dans

*seux, lieux, yeux, &c.*, où elle devrait être prononcée comme dans *jeûne*.

Peut-être la même différence devrait-elle avoir lieu entre *au, beau, défaut, trigaud, &c.* et *aux, beaux, défauts, étoux, &c.*

Une manière de prononcer commune parmi nous, qui doit être vicieuse et paraître étrange aux Français qui n'y sont pas accoutumés, est celle qui a lieu dans les mots *quel, qu'elle, cœur, cure, quête, queue*, et autres semblables, dans lesquels on fait entendre le son d'un *i* qui n'y est pas : *qui-el, qui'elle, qui-eur qui-ure qui-ête, qui'eue, &c.* au lieu de *kel, keur, kure, kêle, keue, &c.*

Généralement, comme M. JOHN LAMBERT en fait la remarque, dans son "Voyage au Canada," nous sommes enclins à doubler ou à faire sonner le *l* final dans les noms propres se terminant par *ut, et, ot, ou*, par un défaut contraire, à allonger la voyelle qui précède cette consonne ; nous disons : *Amuralte* ou *Amurá, Domatte* ou *Domá, Labatte, &c.* ; au lieu d'*Amurát, Domát, &c.* :

*Berthelette, Doucelte, Thavenette*, au lieu de *Berthelét, Doucét, &c.* :

*Berthelotte, Turcót, Jeannotte, &c.* ; au lieu de *Berthelot, Turcót, &c.* Nous dirions probablement aussi *Fermatte, Bossuelte, Turgotte &c.* si nous avions plus souvent occasion de parler des hommes célèbres qui ont porté les noms de *Fermat, Bossuet, Turgot, &c.*

Il nous paraît probable que la plupart des noms propres canadiens finissant maintenant par *ette* ou *otte*, ne se terminaient pas ainsi primitivement ; si c'est le cas, et que le progrès continue dans le même sens, bientôt les terminaisons *et* ou *ot*, pour les noms de famille, terminaisons si communes en France, seront inconnues au Canada.

Le peuple dit ici, un *minotte, le potte*, et quelquefois, un *molte, solte*, au singulier ; mais au pluriel, il dit bien, deux *minóts, les póts, &c.* Il dit aussi parfois, *toute*, le *boute*, pour *tout, le bout* ; mais cette faute n'a pas lieu dans les mots où *l'o* ou *l'ou* sont longs de leur nature : un *rót, le goút, le ragoút*. Nous ne saurions dire par quelle espèce d'inadvertence des personnes chez lesquelles on pourrait supposer quelque instruction, disent *pílot*, au lieu de *pílole*, comme le veut l'usage, et, qui plus est, l'orthographe du mot.

En employant le mot anglais que nous rendons par *barque* ou *bateau à vapeur*, le peuple ne dit pas *steambóte*, mais *steambolte* ; et en cela il se conforme au génie de la langue, quant à la prononciation.

Pour revenir aux deux écrivains de Québec, nous dirons d'eux, s'ils veulent bien nous le permettre, qu'ils nous ont paru de forcés à peu près égales, et doués tous deux d'assez de talens et de connaissances, pour faire honneur à notre pays, et en particulier à notre ancienne capitale, sous le rapport littéraire.

## MÉLANGES.

## UNE SCÈNE DES FEMMES SAVANTES.

*Chrysale* (bourgeois), *Philaminte* (femme de Chrysale);  
*Bélise* (sœur de Chrysale); *Martine* (servante).

*Phil.* (apercevant Martine); . . . Quoi, je vous vois, maraude!

Vite, sortez, friponne, allons, quittez ces lieux,

Et ne vous présentez jamais devant mes yeux.

*Chrys.* Tout doux. *P.* Non, c'en est fait. *C.* Hé! *P.* je veux  
 qu'elle sorte.

*G.* Mais qu'a-t-elle commis, pour vouloir de la sorte. . . .

*P.* Quoi! vous la soutenez? *C.* En aucune façon.

*P.* Prenez-vous son parti contre moi? *C.* Mon dieu! non:

Je ne fais seulement que demander son crime.

*P.* Suis-je pour la chasser sans cause légitime?

*C.* Je ne dis pas cela, mais il faut de nos gens. . . .

*P.* Non, elle sortira, vous dis-je, de céans.

*C.* Hé bien! oui, vous dit-on quelque chose là-contre?

*P.* Je ne veux point d'obstacle aux désirs que je montre.

*C.* D'accord. *P.* Et vous devez, en raisonnable époux,

Etre pour moi contre elle, et prendre mon courroux.

*C.* Aussi fais-je. . . . Oui, ma femme avec raison vous chasse;

Coquine, et votre crime est indigne de grâce.

*Mar.* Qu'est-ce donc que j'ai fait? *C.* (*bas*) Ma foi, je ne sais pas:

. Elle est d'humeur encore en n'en faire aucun cas,

*C.* A-t-elle, pour donner matière à votre haine,

Cassé quelque miroir ou quelque porcelaine?

*P.* Voudrais-je la chasser, et vous figurez-vous

Que pour si peu de chose on se mette en courroux?

*C.* (*à M.*) Qu'est-ce à dire? (*à P.*) L'affaire est donc consi-  
 dérable?

*P.* Sans doute, me voit-on femme déraisonnable?

*C.* Est-ce qu'elle a laissé, d'un esprit négligent,

Dérober quelque aiguière ou quelque plat d'argent?

*P.* Cela ne serait rien. . . . *C.* (*à M.*) Oh! oh! peste, la belle!

(*A P.*) Quoi! vous l'avez surprise à n'être pas fidèle?

*P.* C'est pis que tout cela. *C.* Pis que tout cela? *P.* Pis.

*C.* Comment! diantre, friponne! . . . Euh! a-t-elle commis. . . .

*P.* Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,

Après trente leçons, insulté mon oreille,

Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,

Qu'en termes décisifs condamne VAUGELAS:

*C.* Est-ce là. . . . *P.* Quoi! toujours, malgré nos remontrances,

Hourter le fondement de toutes les sciences,

La grammairé qui sait régenter jusqu'aux fois,

Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.

C. Du plus grand des forfaits je la croyais coupable.

P. Quoi ! vous ne trouvez pas ce crime impardonnable ?

C. Si fait. P. Je voudrais bien que vous l'excussiez.

C. Je n'ai garde. P. Il est vrai que ce sont des pitiés.

Toute construction est par elle détruite ;

Et des lois du langage on l'a cent fois instruite.

M. Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon ;

Mais je ne saurais, moi, parler votre jargon.

P. L'impudente ! appeler un jargon le langage

Fondé sur la raison et sur le bel usage !

M. Quand on se fait entendre, on parle toujours bien,

Et tous vos *biaux* dictons ne servent pas de rien.

P. Hé bien ! ne voilà pas encore de son style ?

*Ne servent pas de rien ! Bél.* Oh ! cervelle indocile !

Faut-il qu'avec les soins qu'on prend incessamment,

On ne te puisse apprendre à parler congruement ?

De pas mis avec rien tu fais la récidive :

Et c'est comme on t'a dit, trop d'une négative.

M. Mon dieu ! je n'avons pas *élugué* comme vous,

Et je parlons tout droit comme on parle *cheux* nous.

P. Ah ! peut-on y tenir ? B. — Quel solécisme horrible !

P. En voilà pour tuer une oreille sensible.

B. Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel :

Je n'est qu'un singulier, *avons* est un pluriel.

Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ?

M. Qui parle d'offenser *grand'mère* ni *grand'père* ?

P. O ciel ! B. Grammaire est prise à contre-sens par toi ;

Et je t'ai dit déjà d'où vient ce mot. M. Ma foi !

Qu'il vienne de *Chaillois*, d'*Auteuil* ou de *Pontoise*,

Cela ne me fait rien. B. Quelle âme villageoise !

La grammaire du verbe et du nominatif,

Comme de l'adjectif avec le substantif

Nous enseigne les lois. M. J'ai, madame, à vous dire,

Que je ne connais point ces *gens-là*. P. . . . Quel martyre !

B. Ce sont les noms des mots ; et l'on doit regarder

En quoi c'est qu'il les faut faire ensemble accorder.

M. Qu'ils s'accordent entr'eux ; ou *se gourment*, qu'importe ?

P. (à B.) Hé ! mon dieu ! finissez un discours de la sorte.

(A C.) Vous ne voulez pas, vous, me la faire sortir.

C. Si fait ; (à part) à son caprice il me faut consentir ;

Va, ne l'irrite point, retire-toi, Martine.

P. Comment ! vous avez peur d'offenser la coquine ?

Vous lui parlez d'un ton tout-à-fait obligeant !

Chrys, (d'un ton ferme,) (d'un ton plus doux),

Moi ? point. Allons, sortez. — Va-t-en, ma pauvre enfant.

## ODE OU CHANSON DE ROBERT BURNS.

Voici l'Ode composée par Robert Burns, dans un élan d'enthousiasme, en mémoire de la bataille de Bannockburn. Cette ode est devenue un chant national; c'est Bruce qui est censé haranguer ses troupes.

"Scots wha hae wi' Wallace bled," &c. Traduction. Ecossais, qui avez versé votre sang avec WALLACE; Ecossais, que Bruce a souvent conduits à une couche sanglante, ou à une glorieuse victoire, salut;

"Voici le jour et voici l'heure. Voyez les premiers rangs de l'armée ennemie se presser; voyez s'approcher les soldats de l'orgueilleux EDOUARD:—Edouard, des fers et l'esclavage!"

"Qui voudra être un traître sans honneur? qui pourra remplir un tombeau de lâche? Qui est assez vil pour être esclavé? Traîtres, lâches, tournez la tête, et fuyez!"

"Vous qui tirerez avec vigueur du fourreau le glaive de la liberté pour l'Ecosse et pour son roi, combattez libres, ou tombez libres. Calédoniens, en avant avec moi!"

"Par les maux et les douleurs des opprimés, par les chaînes de vos fils, nous épuiserons le sang de nos veines; mais vos fils seront libres."

"Abaissez l'orgueilleux usurpateur; chaque ennemi de moins sera un tyran de moins. Que la liberté soit le prix chaque coup porté.—En avant, triomphons, ou périssons!"

## SIMPLICITE D'UN GRAND HOMME.

Le tableau que fait VOLTAINÉ de l'état où il trouve Frédéric II auprès de Clèves, caractérise la simplicité de ce prince, qui faisait tout par lui-même, et qui ne gâtait point ses ministres.

"De Strasbourg, dit cette écrivain, le roi de Prusse alla voir ses états de la basse Allemagne, et me manda qu'il viendrait me voir incognito à Bruxelles: nous lui préparâmes une belle chambre. Mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui rendre mes très humbles hommages. MAUPERTUIS qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec ALGOROTTI et KAYSERLING, dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé RAMBONNET, ministre d'état, se promenait dans la cour, en soufflant dans ses doigts: il portait de grandes manchettes de toile sale, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entrait dans une de ses poches, et l'autre passait à peine l'épaule: on me dit que cet homme était chargé d'une affaire importante, et cela était vrai.

"Je fus conduit dans l'appartement de sa majesté: il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur

d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kayserling, Maupertuis et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fîmes du souper. Le conseiller Rambonet était, pendant ce temps-là, monté sur un cheval de louage ; il alla toute la nuit, et le lendemain, il arriva aux portes de Liège, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes de troupes de Wésel mettaient la ville à contribution."

#### ELLE N'À PU SURVIVRE A SON PÈRE.

L'ANGLAIS W. . . . était établi depuis quarante ans à Sèvres, où il dirigeait une riche pépinière, et cultivait en paix ses champs. Il mourut en 1780. A l'instant de sa mort, sa fille resta deux heures évanouie sur le sein de son respectable père, liée par les derniers mouvemens de l'amour paternel, et par des bras roidis dont on ne put la dégager qu'avec effort. . . . Elle s'occupa toute la journée des devoirs, des déclarations qu'exige l'état civil, sans qu'on s'aperçût de l'altération de ses esprits. . . . Le corps du bon vieillard fut déposé dans un bosquet qu'il fréquentait de préférence. Des fleurs dont il avait pressé le développement, belles comme les fleurs du printemps (on était en hiver), furent transplantées sur sa tombe, couverte de bourgeons que sa fille avait cueillis à la sommité des sapins, des mélissés et des pruniers de la pépinière. Elle passa la nuit entière dans ces lugubres et sentimentales occupations; au milieu des neiges et des glaces du moment, à la clarté de la lune. . . . A la pointe du jour, on trouva le corps de la jeune et pieuse fille de M. W. . . . étendu sur les rameaux, les fleurs et les végétaux qui couvraient le corps de son père. . . . On essaya de la ranimer. . . . Elle n'était plus !—  
MAD. DE RENNEVILLE.

#### ILS ÉTAIENT CANADIENS.

PARIS a recherché un moment les ouvrages de Jacques GRASSET-SAINTE-SAUVEUR, né à Montréal, le 6 avril 1757, et mort en 1810, après avoir rempli les fonctions de consul de France en Hongrie. Il fut auteur de onze ouvrages : plusieurs sont des romans, les autres traitent de l'histoire. La plupart, publiés de 1784 à 1805, jouirent de la vogue qui s'attachait aux livres composés dans l'esprit de cette période de notre littérature.

Une même année, 1818, a vu mourir en France trois officiers originaires du Canada, et qui avaient acquis leurs grades élevés

dans la marine militaire. Jacques BEDOUT, né à Québec, le 14 janvier 1751; décédé contre-amiral, était capitaine de vaisseau quand, par le combat sous l'île de Croix (1796,) il mérita cet éloge de Fox, dans la chambre des communes : "Le capitaine du *Tigre*, combattant pour l'honneur de sa patrie, a rivalisé en mépris pour la mort, avec les héros de la Grèce et de Rome : il a été fait prisonnier, mais couvert de gloire et de blessures." Québec avait aussi donné le jour à Michel PELEGRIN, mort à Brest, capitaine de vaisseau. Décédé avec le même grade, André de l'ECHELLE était né à Montréal, le 2 décembre 1759. — M. Isid. LEBRON, *Tableau des deux Canadas*.

L'illustre général François Joseph CHAUSSEGROS DE LERY, fait chevalier de Saint Louis par Louis XVI, en 1790, créé baron de l'empire par Napoléon, et vicomte par Louis XVIII, était né à Québec, le 11 septembre 1754.

#### UNE CAUSERIE SUR L'AMÉRIQUE.

L'OBJET principal qui, sur les bords célèbres de l'Hudson, attire d'abord les yeux du voyageur, lorsqu'il a quitté New-York, est cette singulière muraille de rocs qui se prolonge aussi loin que la vue peut s'étendre, et qui, du côté du New-Jersey, oppose une digue insurmontable aux eaux du fleuve. Ce rempart naturel varie en hauteur depuis 50 jusqu'à 200 pieds, et n'offre qu'une masse aride et perpendiculaire qui doit son nom à sa forme presque symétrique. De petits bateaux qu'on remorque le long du bord, remplis en entier de pierre à bâtir, une petite cabane, qui finit par n'être pas plus élevée qu'une niche à chien, telles sont les seules traces de vie et d'habitation qui se présentent aux regards de l'étranger.

Pour beaucoup de personnes, il suffit de parler des Palissades, pour leur rappeler le tumulte qui règne sur le pont d'un bateau à vapeur, au moment où il se met en marche, chargé de sept à huit personnes, qui se disposent à aller prendre le thé à Albany. La scène ici ne présente pas moins de confusion, et ce n'est que lorsqu'on a fait une vingtaine de milles devant les Palissades, que le passager dépaycé a l'assurance que sa femme, son enfant ou son bagage, quelque soit dans tout cela l'objet de ses affections, ne sera pas resté en arrière, à raison de 15 milles par heure.

Il m'est souvent arrivé, lorsque je voyageais seul, réfléchissant et les bras croisés, comme le fait assez ordinairement un garçon, sans enfans et sans bagages, de jeter ma valise dans un coin, et certain que ma personne et mes effets étaient bien en route, de m'occuper de toutes les espèces de troubles et d'embaras auxquels est en proie le voyageur qui se trouve pour la première fois sur l'Hudson.

Quinze minutes avant le départ du bateau, il n'y avait pas encore un passager à bord ; le temps peut changer, et l'Américain,

qui le regarde comme une partie de la dépense, ne se décide qu'au dernier moment. Au même instant arrive, sur une jettée fort étroite, sept à huit cent personnes, hommes, femmes et enfans, sans compter les petits chiens, les romans qui n'ont point été encore ouverts, les paniers de provisions et les effets de ce monde-là. Il n'y a pas un commissaire au monde qui voulût se charger de faire entrer le tout à bord, dans le temps qui s'écoule jusqu'au départ, et cependant l'embarquement a lieu subitement, au grand étonnement des marchands de gazettes, des vendeurs d'oranges, et de ceux qui veillent à ce qu'il n'arrive pas d'accident.

La planche sur laquelle on passe est retirée en dedans, les roues commencent à battre les vagues, semblables au coursier qui, impatient de partir, couvre son frein d'écume ; la cloche se fait entendre, et le paquebot s'élançe pareil à une ville qui glisserait et voguerait sur les eaux. Les matelots, qui sont tout à leur ouvrage, et qui, dans ce moment là, n'ont ni yeux ni entrailles, font tomber les petits enfans qui ne sont pas sur leurs gardes, en roulant les cables sur le pont ; le premier garçon, qui est un nègre, secoue une sonnette de manière à étourdir tout le monde, engageant les passagers à venir payer à la chambre du capitaine, et ceux qui sont de mauvaise humeur et ne savent plus où sont leurs portemanteaux, et les égoïstes qui ne veulent pas se déranger, pour permettre au jeune *gentleman* de voir si sa trompette d'ur sou ne serait pas sous eux, tout cela forme un spectacle de la vie humaine beaucoup plus curieux et plus amusant que ne le sont KEELY ou LISTON.

Un petit avis imprimé et une grosse négresse avertissent le mari qui n'a pas encore vu sa femme depuis que le bateau est parti, et qui n'est pas même sûr qu'elle soit à bord, qu'aucun homme ne peut entrer dans la chambre des dames ; de telle sorte que ce pauvre époux, en dépit de son effrayante incertitude, est obligé de se confier à cette noire Hébé, pour trouver sa femme au milieu de trois cents autres, en faisant une description détaillée, fort divertissante pour tous ceux qui l'écoutent, de son costume, de sa figure, et enfin de tout son extérieur.

La négresse disparaît ; on l'appelle vingt fois en vingt secondes ; et une heure après, le patient mari voit l'infidèle messagère passer avec un verre de limonade, ayant tout-à-fait oublié la dame au bonnet noir et aux yeux gris, qui peut-être, car qui peut savoir le contraire, se désespère sur le quai de New-York. Pendant ce temps-là, les jeunes dames, fatiguées d'avoir les yeux fixés sur les Palissades, prennent leurs romans ; les hommes âgés ne perdent pas une seule ligne de leurs journaux encore humides ; et le capitaine, qui a reçu entre quatorze cent et deux mille *dollars*, ferme son bureau, et va fumer sa pipe avec l'ingénieur.

La vaste nappe d'eau de l'appan-Sea s'ouvre alors devant la

proue, qui rompt la vague dans sa course rapide. Ceux qui n'ont point encore vu la rivière se rappellent le pauvre major ANDRÉ, lorsqu'ils passent Tappan et Parrytown; et ceux qui attachent du prix à la douce amabilité ainsi qu'au vrai génie, jettent les yeux sur Sleepy-Hollow, et sur la maison de WASHINGTON IRVING. Puisse-t-il, lorsque ses jours seront sur leur déclin, trouver ici le repos et la considération qu'il a si bien mérités!

PLAN RAISONNÉ D'EDUCATION GENERALE ET PERMANENTE.— Par Joseph FRS. PERRAULT, Ecuyer, &c. Québec, 1830.

LETTRES SUR L'EDUCATION ELEMENTAIRE ET PRATIQUE.— Par Charles MONDELET, Ecuyer, Avocat (maintenant Juge de District), Montréal, 1841.

Nous ne mettons ici les titres de ces deux ouvrages que pour prévenir que nous nous proposons de nous en occuper, dans notre prochain numéro, aussi longuement et aussi sérieusement que les plans, ou systèmes, d'éducation ou d'enseignement public qui y sont proposés, le paraissent mériter.

## NOS ARTISTES ET ARTISANS.

### PREMIER ARTICLE.

“ QUAND on récompense bien ceux qui excellent dans les arts, on est sûr d'avoir des hommes qui les mènent à leur dernière perfection; car les hommes qui ont le plus de sagesse et de talents ne manquent point de s'adonner aux arts auxquels les grandes récompenses sont attachées. — TELEMAQUE, Livre III.

“ Lorsque ces hommes habiles, industrieux, et entreprenants font leur profit, il font en même temps celui de leur pays. — *Bib. Canadienne, Tome III, No. 1.*

Les artistes et les artisans sont-ils récompensés, dans ce pays, proportionnellement à leur mérite? Si cette question était adressée à chacun d'eux en particulier, les uns répondraient oui, les autres, non, suivant les circonstances où ils peuvent se trouver. Nous dirons, nous, que tous ceux qui à l'habileté joignent la probité, et conséquemment le soin de n'employer que des ouvriers honnêtes autant qu'experts, méritent de prospérer. Mais chez quelques uns le manque de moyens met obstacle à des entreprises profitables, et d'autres, particulièrement parmi les Franco-canadiens, ne sont pas connus autant qu'ils mériteraient de l'être. Nous nous proposons de parler successivement de tous ceux qui excellent, ou se distinguent d'une manière particulière, dans les arts libéraux ou mécaniques qu'ils exercent, et nous commencerons par

M. F. D. FRENIERE, *Doreur, Vernisseur, &c.* La dorure a été connue des Grecs et des Romains; car nous apprenons par leurs

Écrits qu'ils doraient leurs ouvrages de terre, de bois et de marbre ; mais ils ne portèrent pas cet art au point de perfection où il est aujourd'hui.

Quant à l'art de composer et d'appliquer le vernis, c'est une invention asiatique, connue à la Chine et au Japon depuis un temps immémorial, mais ignorée en Europe avant le 16<sup>ème</sup> siècle.

A l'art de dorer et de vernir M. Frenière en joint plusieurs autres ; comme on l'a pu voir par une annonce insérée sur la couverture de notre dernier numéro ; mais c'est comme doreur et vernisseur seulement que nous le voulons considérer, et nous n'hésiterons pas à dire que comme tel, nous ne connaissons personne ici qui le surpasse en habileté. Nous avons vu quelque part un échantillon de son savoir-faire en ces deux genres d'ouvrage : nous croyons pouvoir dire de son vernis qu'il imite une glace de miroir bien polie, et ses lettres dorées et fleuries (si l'on peut ainsi parler,) nous ont semblé parfaites au point qu'un critique aussi sévère que l'était ARISTARQUE chez les Grecs, n'y pourrait pas trouver le moindre défaut.—M. F. D. Frenière est de Québec, où les habiles ouvriers ne sont pas rares, nous dit-on, parmi les Canadiens d'origine française : nous pensons bien qu'il ne manque pas d'ouvrage ; mais nous ignorons si son travail est payé ce qu'il vaut.

## AGRICULTURE CANADIENNE.

“ Pendant trois siècles, les états d'Europe condamnèrent les populations éparses sur le sol des Amériques, à récolter des épices, à exploiter des mines, à recueillir des pelleteries : les colonies subissaient de fréquentes disettes, alors qu'elles envoyaient ces richesses à leurs métropoles. Enfin l'Agriculture a fait quelques progrès au Brésil et au Pérou : ils sont moins actifs dans la Colombie, encore ébranlée par les secousses politiques, et dans les provinces de la Plata, qui ont vu, durant la même année, 93 changemens apportés à leur gouvernement. Le Mexique, avant de s'être affranchi, n'avait guère à lui que des fabriques de poterie en terre cuite ; et dans sa capitale aux 15,000 carosses, suivant VOLTAIRE, que des manufactures de draperie et de toiles. Déjà l'Amérique du Nord se suffisait à elle-même, exportait de son surplus. Jadis, en Canada, le retard, la capture ou le naufrage de quelques navires partis de France avec des approvisionemens, étaient des calamités pour les colons sans industrie, pour les agens de la traite, et pour les bataillons qui les protégeaient : aujourd'hui ce pays alimente de ses bleds une partie de la Grande-Bretagne.

“ Les neuf dixièmes de la population vivent du travail de la culture, sur leurs propres terres, dont la quantité varie entre 60 à 120 arpens . . . Quelques centaines de possesseurs de terres qu'ils

ne cultivent pas eux-mêmes, en retirent annuellement des rentes de 100 à 300 louis.

“Ce pays se ressent de l'impulsion générale, donnée sans prévoyance à l'industrie commerciale, et qui a trouvé nos jeunes villageois encore trop ignorants pour comprendre que leur co-opération au progrès doit consister surtout dans l'amélioration des cultures. Comme en France, des héritiers canadiens vendent tout leur patrimoine indivis, et avec de faibles capitaux ils viennent dans les villes, où ils exercent de pauvres professions. Plusieurs aussi retournent aux champs qu'ils regrettent d'avoir quittés. . . . Des propriétaires, pour devenir des consommateurs oisifs, se débfont de belles terres à de faibles prix. . . . On'a cru remarquer qu'aux environs des villes les progrès agricoles ont le moins d'activité, et que les habitans sont atteints d'une indolence qu'accroît leur goût pour les boissons spiritueuses.

“Un observateur des Etats-Unis a écrit : “Vous trouvez dans une maison canadienne au moins trois, et quelquefois quatre générations. Le respect et la tendresse des jeunes gens pour les vieillards; la conduite affectueuse et gaie des anciens envers la jeunesse, la politesse qui les caractérise tous, excitent délicieusement l'intérêt de l'étranger. . . . Leurs habitudes sont patriarcales : ce n'est pas que nous les approuvions entièrement, parce qu'elles sont le résultat de leur esprit stationnaire. Les Français-Canadiens parlent leur langue plus purement que les autres émigrés de cette nation.”

“Et pourtant beaucoup de ces villageois ne peuvent indiquer avec précision de quelles provinces leurs ayeux étaient venus, soit la Picardie, la Bretagne, l'Aunis; soit la Gascogne, le Maine, la Champagne.

“Cependant le Canada-Français semble plutôt être le Canada-Normand; tant les familles portent, comme dans l'ancienne Neustrie, des noms dérivés des mêmes qualités morales, des défauts physiques, des professions, des animaux, végétaux, &c. . . . Les Canadiens instruits aiment à étudier les coutumes primitives de leur pays dans les annales de la Normandie. . . . Les Canadiens, encore peu nombreux, qui viennent en France, ne manquent pas de visiter cette province; c'est un pèlerinage patriotique.

“Casanier comme le sont nos cultivateurs, le Canadien ne sort pas de son comté. Les *settlers* qui viennent de l'Europe, ont vu et pratiqué ses progrès agronomiques: ils ne peuvent pas être routiniers. S'ils s'établissent dans le Bas-Canada, ils préfèrent les terrains secs, élevés et légers, qui leur épargnent l'achat d'instrumens coûteux, et leur rendent des produits divers.

“Dans le district de Gaspé, le sol est mauvais ou de qualité médiocre. Le sol du district de Québec est en général sablonneux; formé d'une terre normale ou mélangée. L'argile compose le sol de l'île de Montréal, et d'une grande partie de ce district.

“ Les cultivateurs distinguent ainsi la terre : noire végétale, estimée ; non végétale, veule, marne, ou de savanes ; très-peu productive par elle-même, on s'en sert comme engrais : grise, de pointe ou à gros grains, excellente ; rouge, médiocre, avec des engrais, bonne, jaune ; peu estimée, ainsi que la terre de sable de couleurs différentes ; de tuf, ou de gravois, presque improductive, excepté pour le seigle et les pois ; blanche, dure et maigre ; de bois franc, bonne, mais ayant peu de durée ; de fond, bonne ; argile ou terre glaise. Plusieurs estiment par-dessus tout le mélange en égale proportion de terre sablonneuse, glaise et végétale.

“ Le Canadien ne demande à ses terres fortes que du froment, pour en verser les riches produits dans le commerce : le nouvel habitant cultive, sur un sol sec et léger, les mêmes céréales, les racines nourricières, les *denrées*. Il a en plein champ des patates, du maïs, des carottes, des fèves, des navets, plantes que l'autre ne cultive qu'en jardin, ou sur des lopins de terre. Aussi, quant l'année est mauvaise pour les bleds, le Canadien est réduit ou à acheter au loin du maïs, ou à manger du pain d'avoine, noir et malsain ; tandis que l'émigré britannique ou américain se nourrit des abondantes provisions de sa cave et de son grenier, indépendamment des produits de l'étable, pour laquelle il a amassé plus de fourrages.

“ Le Bas-Canada pratique donc encore l'ancienne méthode française une année, il fait pacager ses champs, et il les emblave l'année suivante. Les prairies artificielles, les cultures vortes et en sillons, qui prépareraient la terre pour le froment, n'y sont pas employées. On fauche les prairies, qui ne sont que des prés naturels, infestés d'herbes mauvaises ou mûrissant à des temps divers ; et pour pacage les jachères ne fournissent souvent que des forêts de chardons. L'habitant manque de capitaux, d'instruction pour changer ses assolemens . . . Soit routine, soit à cause de la cherté de la main-d'œuvre, il ne profite pas des graminées et autres plantes propres à son pays . . . Le lin est préféré au chanvre, qui pourrait devenir, comme en Russie, un article de grande exportation . . . La culture est mieux entendue dans le Haut-Canada ; on y suit le système de rotation des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

“ Suivant M. BOUCHERRE, l'acre de terre rapporte en Angleterre autant que 2 et même 3 acres du Bas-Canada, à cause de la supériorité de la méthode britannique, car il est notoire qu'à égalité de bonne culture, l'acre canadien rapporterait à peu près autant que l'acre anglais. Les deux méthodes sont pratiquées dans des localités limitrophes ; moins attaché à ses préjugés, le cultivateur français aurait déjà réformé la sienne.”—*Tableau des deux Canadas.*

(Depuis environ dix ans que les observations ci-dessus ont été publiées, l'agriculture a fait parmi nous quelque progrès ; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit parvenue au point de perfection où elle pourrait être portée.)

## VARIÉTÉS.

*Musique pour le peuple.*—Les maires de Paris viennent de publier le programme d'un cours gratuit de leçons de musique vocale et instrumentale données par la ville dans les écoles municipales. Cet enseignement a présentement lieu dans cinquante écoles mutuelles et dans dix classes d'adultes. Plus de 4,000 enfans et de 800 adultes profitent de cet enseignement dans toute son étendue, et plus de 12,000 enfans reçoivent une instruction préliminaire du même genre.

*Importante opération chirurgicale.*—Le Dr. C. B. GIBSON, de cette ville, a opéré hier sur un homme de couleur, de la Virginie, pour la terrible maladie connue des chirurgiens sous le nom d'*ostéo-sarcoma*. Il a fait l'opération avec beaucoup de sang-froid et de dextérité, avec l'aide des docteurs BAXLEY et F. BUCKLER, et en présence des docteurs D. POWER, COLLINS, et autres.

Le malade avait reçu un fort coup au menton, il y a environ six ans, et il en était résulté une tumeur ostéo-fibreuse, qui avait continué à augmenter jusqu'à ce qu'elle fût devenue d'une grosseur effrayante et d'une incommodité insupportable, remplissait presque entièrement la bouche, et poussait effroyablement en avant la mâchoire inférieure.

L'opération a consisté à enlever la mâchoire inférieure jusqu'à la seconde dent molaire, aussi loin que se prolongeait la tumeur. On dit que cette opération est une des plus terribles de la chirurgie, et qu'elle n'a été faite que rarement dans ce pays. Le malade a enduré le travail du couteau et de la scie avec une fermeté et un courage vraiment étonnans.—*Journal de Baltimore.*

*Exploration géologique.*—Le *Montréal Gazette* annonce l'arrivée prochaine en ce pays de Mr. William LOGAN, natif de Montréal, mais domicilié depuis quelques années en Angleterre, qui vient d'être nommé pour faire une exploration géologique du Canada, conformément à un vote de notre Législature, à la dernière session. Ce journal cite les témoignages les plus favorables à l'appui des qualifications de ce Monsieur pour la tâche dont il a été chargé.—*Le Canadien.*

*Phénomènes lumineux.*—Hier au soir, (12), vers dix heures, on a vu ici un météore lumineux, ayant la forme d'une fusée, traversant l'atmosphère du sud-est au nord-ouest, et environ cinq minutes après, on a entendu une détonation semblable à un coup de canon.—*Ibid.*

Le brillant météore qui a été vu ici jeudi au soir, ou plus vraisemblablement un autre, a été observé à Sorel, 45 lieues au-dessus de Québec, dans le même temps. Un autre, qui n'était guère moins brillant, a été vu dans la nuit du 4 au 5 de ce mois, au Cap-Chat, environ 90 lieues au-dessous de Québec.—*Id.*

*Les Indiens Micmacs.*—Les trois chefs micmacs de Ristigouche, qui s'étaient embarqués à Québec, l'automne dernier, pour Londres, sont arrivés à St. Jean (N. B.) le 22 avril, venant de New-York, d'où ils avaient été envoyés par le consul britannique, et sont repartis le lendemain pour Fredericton, sur un bateau à vapeur. Ils sont venus aux Etats-Unis avec lord ASHURTON, à bord de la frégate *Warspite*.—*Gazette de Québec.*

*Sauterelles.*—Un correspondant du *Commercial Advertiser* dit avoir vu passer des nuées de sauterelles pendant le cours de deux semaines, dans les arrondissemens au centre de la Georgie; elles font un bruit qui assourdit. Il est, dit-il, une vieille idée, qui se maintient parmi nous, c'est qu'elles font leur apparition tous les treize ans, laquelle aurait eu lieu en ce moment.—*Ibid.*

*Lettres sur l'Education Médicale.*—Les "Lettres sur l'Education Médicale," par le Dr. HALL, de cette ville, sont bien propres à attirer l'attention de la législature et à prédisposer les esprits en faveur de quelque mesure législative qui tendrait à garantir cette province du charlatanisme d'hommes sans principes, comme le fameux WILLIAMS, le soi-disant oculiste. Il importe à toutes les classes de la société que la profession médicale occupe une position honorable et assurée, à l'abri de l'envahissement de prétendans ignorants et présomptueux; c'est par ce seul moyen qu'elle peut devenir respectable et efficace. Le Dr. Hall a suggéré plusieurs réformes nécessaires, et nous espérons que son travail produira quelque résultat avantageux.—*The Times.*

*Nécrologie.*—Le comte de DOUGLAS, (Louis Archambault), natif de Montréal en Canada, Chevalier de la Légion d'Honneur, de Malte, de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Piémont, ancien député, membre du conseil général de l'Ain, &c. est décédé en son château de Montréal en Bugey (France), le 27 Février dernier, à l'âge de 95 ans. Il avait succédé en 1770 à son oncle, Charles Joseph de DOUGLAS, comte et seigneur de Montréal (en France), qui avec un de ses frères, accompagna le prince CHARLES-EDOUARD dans sa tentative chevaleresque de recouvrer le trône de ses ancêtres, et fut fait prisonnier à la bataille de Culloden. Ce Canadien-Français était issu d'une des plus illustres familles d'Europe, et son grand-père maternel a été, nous croyons, gouverneur de Montréal (en Canada).—*Gazette de Québec.*

Les derniers journaux d'Europe annoncent la mort des maréchaux de France MONCEY, duc de Cornéliano, âgé de 90 ans, et CLAUSEL; de M. HUMANN, ministre des finances; du général HEYMES, aide-de-camp du roi des Français; de M. AGUADO, l'immensément riche banquier espagnol; du comte de LUDLOW, âgé de 84 ans, et de lord Henry RUSSELL, gendre de l'amiral Sir Robert STOFFORD.

*Nouvelle.*—Nous n'avons d'espace que pour annoncer que la ville du Cap-Haytien a été entièrement détruite, par un tremblement de terre.

## PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

### FAITS DIVERS, INCIDENTS ET ACCIDENTS.

**Naufrages.**—Le *Jane-Black* a fait naufrage, à la Pointe des Mots, au-dessous de Québec, ayant à bord 17 passagers qui ont tout perdu, bagage et provisions. L'agent de l'émigration a envoyé le vaisseau à vapeur *Lumber-Merchant* au secours du navire naufragé.

Le bateau à vapeur *Commodore Barrie* ayant donné contre le *Canada*, grosse goëlette, en descendant le lac Ontario, vint sombrer près de Kingston, où la goëlette amena les passagers.

**Accidents.**—Christopher MENUT, Ecuyer, J. P. de la Baie du Febvre, a eu le malheur d'être tué par son cheval: il paraît qu'ayant essayé de lui faire passer un large fossé, l'animal se cabra et retomba son maître, qui le tenait par la bride. On le trouva la tête fracassée par les crampons.

Dimanche matin, 1er Mai, un jeune homme d'environ 19 ans, fils de M. Vital COUPAL, marguillier en charge de la paroisse St. Edouard, a reçu son coup de mort de son cheval, qu'il sellait et bridait pour se rendre à la messe paroissiale.—*L'Aurore des Canadas*.

Un nommé Antoine DUMAS, charpentier de navire, s'est noyé, à Québec, vers le 10 de ce mois.

Le 22 du mois passé, la foudre est tombée sur la grange du nommé Louis GOGUET, laquelle fut réduite en cendres avec son contenu.

**Bazar.**—Nous nous contenterons d'informer nos lecteurs que le succès a dépassé toute attente. Le produit a été de £500; et une foule d'articles ont été remis à l'*Asile de la Providence*, pour être exposés en vente de nouveau, à la fin de l'été, et pour le même objet.—*Mélanges Religieux*.

**Ordination.**—Samedi dernier (21), Mgr. de Toronto fit, dans l'église paroissiale, une ordination de 4 prêtres, 3 diacres, 1 sous-diacre, 2 minorés et 9 tonsurés. Les prêtres furent MM. J. J. HAY, C. CASSIDY, L. TURCOT, M. J. TYMLIN; les diacres MM. J. LECLAIRE, C. F. C. MORRISON; M. DOUGHERTY; le sous-diacre, M. P. BOOKE.—*Ibid*.

**Arrivée du Gouverneur Général.**—Son Excellence, Sir Charles BAGOT, est arrivée en cette ville le 21, et a été reçue par les autorités locales, les corporations, les associations et les citoyens généralement, avec des cérémonies plus qu'ordinaires. Le 24, il y a eu réception (lever) à la résidence de Son Excellence.

## NAISSANCES, MARIAGES, DECES, COMMISSIONS.

- Nés :** A Berthier, le 12, à N. DOUCER, Ecuyer, un fils ;  
 Au même lieu, le même jour, à M. N. GAUTHIER, Marchand, un fils ;  
 A la Montagne de Rouville, le 22, à M. H. W. HITCHCOCK, une fille.
- Mariés :** A Longueuil, le 30 avril dernier, par Messire BRASSARD, Curé du lieu, M. N. B. DESMARTEAU, Marchand, de Montréal, à Dlle Marie Thérèse CURET, de Longueuil ;  
 Aux Trois-Rivières, le 11, par M. LEMOINE, Vicaire, M. Pierre VIAU dit LESPERANCE, Marchand de Montréal, à Dlle Elisabeth WHITFORD ;  
 A Montréal, le 24, M. Ant. B. DUPRE, Marchand, de Laprairie, à Dlle Julie LEBLOND, de cette ville.
- Décédés :** A Montréal, le 3, M. Peter COOK, Marchand Tailleur ;  
 A Saint-Jean, le 7, Nahum HALL, Ecuyer, âgé de 62 ans ;  
 Au même lieu, le 8, le Révérend W. D. BALDWIN ;  
 Le même jour, à Québec, Guillaume BOUTILLIER, Ecuyer, âgé de 27 ans ;  
 A Québec, le 10, Victoria Philomène, enfant de J. F. X. PERRAULT, Ecuyer, âgé de 3 ans et 10 mois ;  
 A Montréal, le 13, âgé de 16 ans, M. Jacques LAFLEUR, Etudiant au Collège ;  
 Au même lieu, le 14, Dame Angélique ROUSSEAU, âgé de 66 ans ;  
 Le même jour, à St. Barthelemy, à l'âge de 39 ans, Dame Esther DENIS, épouse de Fr. ROULEAU, Ecr., Notaire ;  
 A Montréal, le 15, Dame Josephine Louise Frémont, épouse de M. Fr. AMIOT ;  
 Le même jour, aux Trois-Rivières, Joseph FAFARD dit LONVAL, Ecr., Major de Milice ;  
 A Montréal, le 20, âgé de 51 ans, Phonorable Jules M. QUESNEL, membre du Conseil Législatif, et doyen des Echevins de Montréal ;  
 Au même lieu, le 21, à l'âge de 4 ans et 8 mois, Joseph Damase, enfant de M. J. H. JOIN, Notaire ;  
 A Albany (Etat de New-York.) le 22, à l'âge de 22 ans et 22 jours, Dame Charlotte SELBY, épouse de G. DESSARATS, Ecr. ;  
 A Montréal, le 25, Eliza, enfant de T. B. WRAGG, Ecr., âgée de 5 ans et 3 mois ;  
 A Québec, le 26, John LANE, Ecr., âgé de 74 ans ;  
 A Montréal, le 31, M. Dexter CHAPIN, âgé d'environ 40 ans.
- Commissionnés :** L'honorable Robert SYMPSON JAMESON, Surintendant général de l'éducation pour la Province ;  
 Le Révérend Robert MURRAY, Surintendant de l'éducation pour la partie de la Province appelée le Haut Canada ;  
 J. Bte. MEILLEUR, Ecr., M. D., Surintendant de l'éducation pour la partie de la Province appelée le Bas Canada ;  
 L'hon. A. W. COCHRANE, Messires C. F. BAILLARGEON et P. M<sup>re</sup> MAHON, les Révérends Edmund W. SEWELL, John COOK, et Wm. HARVARD, et Jct. PARENT, Wm. POWER, John CHARLTON FISHER, Ed. GLACKMEYER, R. Hunter GARDNER, J. POWER BRADY John M<sup>re</sup> LEOD et Jacques CRÉMAZIE, Ecrs., pour former un bureau d'Examineurs pour la Cité de Québec, pour l'établissement et le maintien des Ecoles ;  
 Les hon. Geo. MOFFATT, D. B. VIGER, F. A. QUESNEL et Austin CUVILLIER, Messires J. V. QUIBLIER et Hyacinthe HUDON, les Révérends Marck WILLOUGHBY, Henry ESSON, R. LUSKER, Henry WILKES et Caleb STRONG, et L. T. DRUMMOND, J. G. M<sup>re</sup> KENZIE, et Edward M<sup>re</sup> GAURAN, Ecrs., pour former un bureau d'Examineurs des Ecoles pour la Cité de Montréal ;  
 Jules LAMOTHE, Ecr., Avocat et Procureur pour le ci-devant Bas-Canada ;  
 C. DANSEREAU, Ecr. de Verchères, Médecin et Chirurgien pour ditto ;  
 MM. Charles CINQ-MARS et O. Félix CAMPEAU, Notaires pour ditto ;  
 MM. Oliver WELLS et Ephraïm NASH, Arpenteurs pour ditto.